

ETUDE BIBLIQUE SUR I TIMOTHEE

Eglise Evangélique Baptiste de l'Orléanais, St Jean de la Ruelle, Mai-Octobre 2018

Introduction générale aux lettres dites 'Pastorales'

Les lettres de Paul à Timothée (I et II) et celle à Tite sont appelées depuis le 18^{ème} siècle 'épîtres Pastorales', en raison des directives qui y sont données aux 'pasteurs', aux responsables des églises (La Bible expliquée, ABF, 2004, NT p.288).

Elles ont de nombreux points communs : certaines instructions concernant les responsables d'Eglise (*I Tm.3 :1-7 ; 5 :17-25 ; Tt.1 :5-9*), le comportement des personnes âgées, des femmes, des jeunes gens et des esclaves (*I Tm.5 :1-6 :2 ; Tt.2 :1-10*), l'avertissement contre les fausses doctrines, les faux docteurs ou les vains discoureurs (*I Tm.1 :3-11 ; 4 :1-7 ; 6 :3-10 ; II Tm.2 :14-26 ; 4 :1-5 ; Tt.1 :10-16 ; 3 :9-11*).

Ces trois lettres ont été écrites dans les dernières années de la vie de Paul. A l'époque de *I Timothée* et de *Tite*, Paul était en liberté et achevait une nouvelle mission en Grèce, en Crète, sur le territoire de la Turquie actuelle, et peut-être même en Espagne, cela s'étant passé sans doute après le récit rapporté en *Actes 28* quand Paul était en résidence surveillée, car un certain nombre de détails historiques contenus dans les Pastorales ne concordent pas avec ce que les *Actes* nous apprennent de la vie de Paul. Cela suppose donc qu'il a encore été une fois libéré après *Actes 28*. Puis plus tard, il a ensuite de nouveau été arrêté, puis emmené à Rome, où il a sans doute écrit *II Timothée*, puis mis en prison et exécuté. Cela s'est passé dans les années 63 à 66-67.

Introduction à la 1^{ère} épître à Timothée

Si nous acceptons l'idée émise ci-dessus sur la chronologie, on peut penser que Paul aurait rédigé *I Timothée* au cours de l'été 65 en Macédoine, sans doute à Philippes.

Timothée était le disciple le plus fidèle de Paul (*1 :2 ; I Co.4 :17*) et un collaborateur dévoué (*Rm.16 :21 ; I Co.16 :10 ; Ph.2 :19-20 ; I Th.3 :2*). Il a dû se convertir à Jésus-Christ lors du premier séjour de Paul à Lystre (*Ac.14 :7-20*), car c'est là que l'apôtre le retrouve lors de son 2^{ème} voyage missionnaire et l'emmène avec lui (*Ac.16 :1-3*). (Introduction aux lettres pastorales, la Bible d'étude du Semeur, Excelsis, 2005, p.1859).

Il était le fruit d'une union mixte : une mère juive (Eunice, *II Tm.1 :5*), et un père grec. Il n'était pas circoncis, et, pour des raisons de 'stratégie' missionnaire (car tout le monde savait que son père était grec), Paul l'a fait circoncire (*Ac.16 :1-3*). Il est devenu un collaborateur habituel de Paul, 'notre frère, le collaborateur de Dieu dans la prédication de l'Évangile' (*I Th.3 :2*), un disciple très cher à Paul ('un enfant bien-aimé', *I Co.4 :17 ; Ph.2 :19-24*). Il est associé dans l'envoi de plusieurs lettres de l'apôtre Paul (*II Co., Ph., Col., I et II Th., Phm*), envoyé en mission à Thessalonique et Bérée (*I Th.3 :2*), à Corinthe (*I Co.4 :17*), à Philippes (l'intention est en tout cas indiquée en *Ph.2 :19*). Il est compté dans les compagnons de Paul lors du 3^{ème} voyage missionnaire (*Ac.17 :14-15 ; 18 :5 ; 20 :4 ; II Co.1 :19*).

Il est décrit comme relativement jeune (on était jeune jusqu'à 40 ans) : 'Que personne ne méprise ta jeunesse', *I Tm.4 :12*, et semble-t-il aussi assez timide (*II Tm.1 :8 ; cf. I Co.16 :10*) et de santé délicate (*I Tm.5 :23*). Il a reçu l'imposition des mains d'un collègue d'anciens et de Paul (*I Tm.4 :14 ; II Tm.1 :6*). (Samuel Bénétreau, *Les épîtres pastorales, I et II Timothée, Tite*, CEB, Edifac, rééd. 2015, p.55-56). Au moment où Paul lui adresse ses épîtres, il se

trouve à Ephèse où il a la charge de superviser les églises locales, d'en choisir les chefs et de les former (La Bible déchiffrée, Une introduction à la lecture de la Bible, LLB, 1977, p.618).

Commentaire

Chapitre 1

Salutation : v.1-2

Au v.1, Paul est clairement décrit comme l'auteur de cette épître. Certains spécialistes de la Bible ont nié que ce soit lui l'auteur pour - disent-ils - des raisons historiques, ecclésiastiques, doctrinales et linguistiques. Ils allèguent que ces lettres Pastorales auraient été écrites après la mort de Paul par des responsables de communautés issues de la communauté paulinienne, leur but étant alors de raviver la mémoire de l'enseignement de Paul et de l'actualiser pour une génération qui ne l'aurait pas connu. (La Bible expliquée, p. NT 288).

Paul se présente comme '*apôtre de Jésus-Christ*', c.-à-d. 'comme étant conscient de la mission qui lui a été donnée par divin mandat' (A.M.Stibbs, *The New Bible Commentary Revised*, 1979, p.1168). Notons l'expression '*Dieu notre Sauveur et Jésus-Christ notre espérance*', de même que '*Timothée, son véritable enfant dans la foi*' (v.2), reconnaissant à son destinataire sa filiation divine et sa foi, comme lui l'apôtre ; ainsi Timothée est un véritable frère en Christ, le mot '*véritable*', cf. *Tt.1 :4*, signifiant 'légitime', donc authentique, 'l'authenticité se rattachant à la réalité et à la valeur du lien qui unit les deux hommes dans une œuvre commune' (Bénétreau, p.56).

Dans la salutation (v.2b : '*Grâce, miséricorde, paix, de la part de Dieu le Père et du Christ-Jésus notre Seigneur*'), il y a trois éléments qui sont des mots-clé du message chrétien : *grâce* ('charis' en grec), montrant le salut gratuit en Christ ; puis *miséricorde* ('éléos' en grec, traduisant 'hesed' en hébreu), qui dénote l'amour désintéressé, bienveillant et agissant par le pardon de Dieu ; et enfin *paix* ('eiréné' en grec, traduisant 'shalom' en hébreu), qui veut aussi dire la plénitude, le bonheur, le bien-être. Il est intéressant de noter que dans *I Tm* et *II Tm*, il y a l'ajout de *miséricorde* aux deux autres vocables habituels chez Paul quand il s'adresse à des églises dans ses épîtres (d'habitude, il n'y a 'que' *grâce et paix*). Certains ont vu l'aspect de *miséricorde* comme particulièrement important dans ces épîtres Pastorales (*I Tm.1 :13,16* ; *II Tm.1 :16-18* ; *Tt.3 :5*), Paul se reconnaissant lui-même comme le bénéficiaire par excellence de cette miséricorde : v.16. Remarquons aussi que, 'contrairement aux lettres adressées à des Eglises, *I Tm.* ne débute pas par une prière de reconnaissance. On entre directement dans le vif du sujet (v.3-7)', concernant ceux qui enseignent fausement (note de section, Bsem.).

Du mauvais et bon usage de la Loi : v.3-11

Du v.3 au v.11, Paul avertit Timothée contre les personnes qui propagent de fausses doctrines, qui pourraient ébranler la foi des fidèles.

D'abord, il nous éclaire concernant certains aspects historiques : Paul, lui, a quitté la Macédoine (au nord de la Grèce actuelle), et il encourage Timothée à rester où il se trouve au moment de la rédaction de sa lettre, à savoir à Ephèse (en Turquie actuelle), car il y a encore du travail important à y réaliser, pour avertir et enseigner les chrétiens qui s'y trouvent (v.3). Du v.3 au v.7, Paul dénonce la menace représentée par des enseignants se prétendant 'docteurs de la Loi', dont l'action s'exerce au détriment du bien de la communauté, et dans les v.8 à v.11, il montre le rôle positif que peut avoir la

Loi. 'A Ephèse et dans les alentours, Paul avait gagné beaucoup de fidèles (*Actes 19*), et des communautés chrétiennes avaient surgi en peu de temps. Paul s'était rendu compte à quel point elles étaient vulnérables aux erreurs doctrinales (*Ac.20 :29-30*, où il parle de *'loups ravisseurs'* qui pourraient s'introduire dans le troupeau - l'Eglise). Dix ans plus tard, ses craintes se réalisent. Des légendes et des généalogies juives apocryphes (*v.4a*) vont servir à des doctrines bizarres : Paul se voit forcé d'intervenir' (*La Bible déchiffrée*, p.619).

Ces récits de pure invention (fables, en grec 'muthos' qui a donné 'mythe', cf. I Tm.4 :7 ; II Tm.4 :4 ; Tt.1 :14 ; II P.1 :16 pour dire que l'Evangile n'est pas comme cela) et ces généalogies interminables (cf. Tt.3 :9) étaient des spéculations sur les origines et les descendants des patriarches cités en Gn.4-5 ; 9-11, des discours qui doivent beaucoup à l'imagination, à l'habileté, au désir de séduire, mais dangereux car contraires au bon sens ou aux données crédibles ou à la morale. Et ces préoccupations, dit Paul, font naître des spéculations au lieu de nous aider dans les responsabilités que Dieu nous confie dans l'œuvre de la foi' (v.4b). En d'autres termes, spéculer ainsi faisait perdre aux responsables de l'Eglise leur vraie vocation, celle d'enseigner, de faire grandir la maison de Dieu (le terme *'œuvre de Dieu dans la foi'* est litt. 'économie - 'oikonomia' - de Dieu', dans le sens de l'intendance comme un service pour Dieu, la gestion de ce qui concerne les œuvres du Seigneur dans la foi en Lui, la charge de responsable pour l'Eglise). → Ce principe de ne pas perdre son temps dans des spéculations ou vains discours sur des futilités n'est-il pas d'actualité aussi pour nous au 21^{ème} siècle, et ce aussi bien vis-à-vis des adeptes de certaines sectes qu'au sein même parfois de l'Eglise ?

L'objectif de Paul en étant si ferme à ce sujet, c'est *d'éveiller l'amour, un amour venant d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère' (v.5)*. Il pourrait paraître étonnant que cette interdiction dictée fermement par l'apôtre à son jeune disciple débouche sur l'amour ; mais si on y réfléchit bien, c'est parce qu'on aime des personnes qu'on ne veut pas qu'elles s'égarerent dans des voies de traverse, comme des parents qui interdisent à leurs enfants telle ou telle chose par amour pour eux, pour les protéger d'un danger qui pourrait survenir, et c'est donc par amour pour ces chrétiens qui dévient que Paul est si ferme dans ce passage. Et dans l'origine de l'amour que Paul va puiser : *un cœur pur, une bonne conscience, une foi sans hypocrisie*. Le cœur est le lieu où l'amour éclot, grandit ; la conscience évalue ses actions et inspire un comportement approprié, et une foi authentique dénote un attachement à Dieu et donc à son amour pour les hommes. Cet amour vient *d'un cœur pur*, c.-à-d. complètement lavé par le Seigneur, comme on le voit dans la prière de David au *Ps.51 :4,8* ; on pourrait traduire par 'pardonné'.

Paul parle ensuite de *l'égarement de ces personnes dans des vains discours (v.6, 'sans aucune valeur', Bsem., litt. 'futiles, vides de sens')*, des choses inutiles et qui ne sont que du verbiage et ne portent pas de fruit. Le *v.7* est assez dur : *ces gens, qui sont des docteurs de la Loi* (le mot grec - 'nomodidascaloi' - veut bien dire qu'ils enseignent la Loi), *'ne comprennent ni ce qu'ils disent, ni les sujets sur lesquels ils se montrent si sûrs d'eux-mêmes'* ; certes, on ne sait pas en quoi consiste leur lecture erronée de la Loi et quelles conséquences ils en tiraient, mais on sait clairement que ce qu'ils disent est sans valeur.

Paul, ensuite, veut *'mettre les pendules à l'heure'*, en ce qui concerne la Loi, qui n'est pas mauvaise en soi : *'la Loi est bonne, mais à condition d'être utilisée en accord avec son but' (v.8)*. *Rm.7 :7-12* dit la même chose (*'la Loi elle-même est sainte, et le commandement, saint, juste et bon', v.12* - et *Rm.1 :14* dit même qu'elle est *spirituelle*). 'La Loi est l'expression

de la volonté de Dieu, mais elle doit être traitée comme *Loi* et non comme une source de spéculations. D'après le v.9, Paul fait allusion en particulier au rôle de la *Loi* dans la limitation du péché, avec une allusion au Décalogue (aux v.9-10) (note Bsem.). '*Etre en accord avec son but*' ('en faire un usage légitime', Bcol.) traduit un jeu de mots en grec : '*user de la Loi*' - 'nomos', '*légitimement*' - 'nomimôs', donc conformément à ce qu'elle est, une loi, donc la prendre pour ce qu'elle est véritablement : une limite, un repère, un frein qui permet à la vie authentique de se déployer' (Bénétreau, p.64). Le fait de dire que '*la Loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants*' (v.9a) signifie que '*la Loi a été faite pour montrer à l'homme sa nature pécheresse. Ainsi, la Loi n'est pas pour celui qui a confessé son péché et s'est tourné vers Christ. Cette personne n'est plus sous la Loi, mais doit maintenant marcher selon l'Esprit (Ga.5 :13-26). La Loi est faite pour ceux qui s'entêtent à ne pas reconnaître leur péché*' (John F.Walvoord, Roy B.Zuck, *Commentaire biblique du chercheur*, p.827).

Puis suit une liste de péchés commis par ceux qui n'appliquent pas la Loi, comme il en existe d'autres dans le NT. Il y a dans cette liste 14 termes énumérés (il y en a 22 en *Rm.1 :29-31* ; 10 en *I Co.6 :9-10* ; et il y a d'autres listes, plus ou moins longues, en *Rm.13 :13* ; *I Co.5 :10* ; *6 :10* ; *II Co.12 :20-21* ; *Ga.5 :19-21* - les '*péchés de la chair*' - ; *Ep.4 :31* ; *5 :3-5* ; *Col.3 :5,8* ; *II Tm.3 :2-5* ; *Tt.3 :3*). Comme le dit un commentateur (Bénétreau, p.67), 'les dimensions mêmes des énumérations produisent 'un effet de masse', démontrant la gravité du sujet, l'impressionnant dynamisme du péché qui investit tous les domaines de l'existence humaine, et donc le sérieux du danger. De multiples désobéissances à la Loi sont signalées ; par là, une invitation est adressée à chacun, soit de constater sa faute, soit d'être rendu attentif à un piège'. Comme dans *Rm.1 :29-31*, Paul propose une liste de personnes, et non de vices. Les trois premières paires de personnes mentionnées correspondent à la première table de la Loi (les 4 premiers des 10 commandements, en *Ex.20* ou *Dt.5*) et concernent les offenses faites à Dieu et sa volonté : *méchants et rebelles, impies et pécheurs, irréligieux et profanes*. Les autres huit personnes proposées dans cette liste correspondent à la deuxième table de la Loi (les 6 derniers des 10 commandements). La quatrième paire (7^{ème} et 8^{ème} personne) a trait au 5^{ème} commandement, l'honneur et le respect dû aux parents, et est particulièrement énorme dans sa gravité, puisqu'il est question de *parricide* et de *matricide*. Les *meurtriers* ont trait au 6^{ème} commandement, ne pas tuer. Les *débauchés et les pédérastes (homosexuels)* ont trait au 7^{ème} commandement, l'adultère (le premier des deux mots grecs est 'pornois', qui désigne la débauche sexuelle d'une manière générale, c.-à-d. toute relation sexuelle hors norme établie par Dieu, à savoir le mariage entre un homme et une femme, donc les relations sexuelles avant le mariage, en dehors du mariage, et entre personnes de même sexe). Le terme traduit par *pédérastes* ou *homosexuels* ('arsenokoïtas' en grec) 'ne se trouve que dans *I Co.6 :9* et ici en *I Tm.1 :10*. Il désigne le rôle actif dans la relation homosexuelle ; 'arsen' se rapporte à l'homme, et 'koïtes', le lit, est un euphémisme pour la relation sexuelle (cf. le coït)' (Alfred Kuen, *Eucyclopédie des difficultés bibliques*, 2^{ème} volume, les lettres de Paul, p.21). Sur ce sujet très sensible de l'homosexualité, cf. *Gn.19 :5*, le péché de Sodome (et *Jd.7*), ainsi que *Lv.18 :22* ; *20 :13* ; *Rm.1 :26-27*. Comme dit un commentateur, 'Paul s'intéresse à la pratique ('*commettant l'infâmie, Rm.1 :27*) et non aux tendances' (S.Bénétreau, *L'épître de Paul aux Romains*, p.75). Viennent ensuite ce qui est traduit par *les trafiquants d'esclaves* (litt. '*voleurs d'hommes*' - 'andrapodistès' en grec), les esclaves étant considérés comme des marchandises, ce qui enfreint le 8^{ème} commandement, ne pas voler. *Ex.21 :16* ; *Dt.24 :7* considère le kidnapping comme le pire des vols et passible de la mort. Puis *les menteurs et les parjures* ('*gens sans parole*', Bsem.) font référence au 9^{ème} commandement, de ne pas mentir. Il est frappant que

la référence au 10^{ème} commandement, la convoitise, est absente de cette liste. Certains ont argué qu'il s'agit ici plutôt d'actes et de comportements qui sont mentionnés et non pas cette source intime qu'est la convoitise. En *Rm.7:7* et dans la brève liste de commandements en *Rm.13:9*, la convoitise non seulement trouve sa place, mais en *7:7* elle résume même toute la Loi' (Bénétreau, p.70).

Puis Paul conclut cette énumération de péchés par une généralité, à savoir *'tout ce qui est en opposé à la saine doctrine'* (v.10c, le mot 'didaskalia' étant 'l'enseignement', le contenu de l'enseignement), voulant sans doute encore une fois faire référence aux faux docteurs. Et il conclut ce passage par le *v.11*, en exaltant la beauté de l'Évangile, la Bonne nouvelle, considéré comme *glorieux* (révélant la *gloire* de Dieu) et émanant du *Dieu bienheureux* ('makariou' en grec, = heureux, bienheureux, comme dans les Béatitudes en *Mt.5*), et qui a *'été confié'* à lui, Paul, son apôtre (il semble donc dire qu'il est un privilégié !).

Reconnaissance pour la bonté de Dieu : v.12-17

Le *v.12* continue la pensée du *v.11* (dans la reconnaissance et la louange), sur le fait d'être un privilégié du Seigneur Jésus-Christ, qui l'a *'rendu capable de remplir cette tâche'* (Bsem.) et *'estimé fidèle en l'établissant dans le service'* (Bcol. : Bsem. a : *'il m'a accordé sa confiance en me choisissant pour ce service'*, le mot employé en grec est 'diakonia' = 'diaconie', ou 'ministère'. Oui, Paul est estimé fidèle à Dieu, qui l'a choisi. Et pourtant, dans le passé, il était un persécuteur violent des chrétiens, et par conséquent il avait *offensé, insulté, blasphémé* (c'est le mot employé en grec) son Seigneur. Mais - et il tient à le souligner - Dieu *'a eu pitié de moi car j'agissais par ignorance, puisque je n'avais pas la foi'* (*v.13*). Ainsi, bien qu'étant chrétien depuis plus de 30 ans et sur la brèche depuis 20 ans, Paul n'avait pas oublié le temps où il cherchait à détruire les chrétiens (*Actes 8:1-3; 9*). Il restait émerveillé de ce que Dieu ait choisi un homme tel que lui. L'avis de Paul est sage : *il faut obéir à sa foi et à sa conscience de chrétien'* (La Bible déchiffrée, p.619).

Le *v.14* est rempli de superlatifs : *la grâce* (le mot grec est 'charis', qui dénote la gratuité, qui n'est liée à aucun mérite) *de Dieu a surabondé* (le mot grec - 'hypereplêdnasem' traduit l'émerveillement devant cette magnificence), oui elle a dépassé le péché dans lequel Paul vivait, et cette grâce est accompagnée de *la foi* ('pistis' en grec) et de *l'amour* ('agapé' en grec) *'en Jésus-Christ'*, donc dans l'union à Christ et grâce à Lui.

Puis le *v.15* résume en un verset tout le message évangélique, tout le plan de Dieu pour l'humanité, et c'est la raison pour laquelle l'apôtre, avant de donner le contenu de ce message, affirme que *'cette parole est certaine et digne d'être reçue'*. On retrouve cette expression en *I Tm.3:1; 4:9; II Tm.2:11; Tt.3:8*; elle met en valeur la *parole* qui suit, ce message essentiel de l'Évangile : *'Jésus-Christ est venu dans ce monde* (il s'agit bien de *notre* monde, donc pour *nous*) *pour sauver les pécheurs'*; et Paul de rajouter ensuite, comme pour dire qu'il en est le prototype (lui, le 'gros/grand' pécheur !), qu'il est le premier de ces pécheurs sauvés par Christ ! Certaines traductions ont ici : *le pire*. → Ceci est un puissant encouragement pour quiconque : si Paul, un violent persécuteur, a pu être sauvé par Jésus-Christ, alors il y a de l'espoir pour n'importe qui d'autre ! (je rajouterais : y compris des violents, des 'durs-à-cuire', des criminels, comme on peut en voir en prison ou ailleurs dans notre monde, y compris des dictateurs sanguinaires...).

Et le *v.16* renchérit sur cet exemple-type parmi les pécheurs qu'est Paul, pour *'montrer toute l'étendue de sa patience'*, ceci, dit-il, *'pour que je serve d'exemple à ceux qui croiraient en lui pour accéder à la vie éternelle'* (trad. Bsem.). Et il conclut ce paragraphe par

une merveilleuse doxologie (v.17), qui est probablement le texte d'un cantique de l'Eglise primitive, comme on en trouve ailleurs (*I Tm.3 :16 ; 6 :15-16 ; II Tm.2 :11-13*). Elle correspond au v.11, qui concluait la section précédente, en exaltant le Dieu glorieux et bienheureux. Nous pourrions nous arrêter sur chaque mot, tellement ils sont pleins de sens : *roi des siècles* : un roi dont le pouvoir est sans limites ; *immortel*, ou plus exactement 'impérissable, incorruptible' : alors que l'homme, lui, est périssable et mortel ; *invisible* : en contraste avec les divinités païennes, dont on avait des statues et représentations ; *seul Dieu* : au contraire de la multiplicité des dieux et déesses païens ; *honneur et gloire* : car il en est le seul digne ; et cela *pour les siècles des siècles* : c'est donc éternellement que nous sommes invités à rendre gloire à Dieu.

Combattre le bon combat avec foi et bonne conscience : v.18-20

L'apôtre 'revient sur terre', pour s'adresser de nouveau directement à Timothée, son enfant, en faisant référence à des prophéties prononcées autrefois à son sujet (v.18a), qui est une allusion à son appel au service de Dieu (cf. *4 :14 ; II Tm.1 :6*, Paul lui-même ayant imposé les mains à Timothée pour son ministère), lorsque ses dons ont été reconnus par l'Eglise (cf. *Ac.13 :1-3*, pour un appel semblable au ministère, cette fois-ci de Paul et d'autres). Nous ne savons pas de quelles prophéties précises il s'agit, mais il est clair que Timothée avait reçu un appel, validé par la communauté, pour le ministère pour Dieu. Et c'est donc parce que Timothée a eu cet appel à servir Dieu, confirmé par les frères, qu'il doit maintenant *combattre le bon* (le mot grec 'kalos' désignant à la fois 'beau' et 'bon') *combat* (le mot grec 'stratéia' - qui a donné 'stratégie' - étant du domaine militaire, comme en *6 :12 ; II Tm.2 :3-4*) (v.18b), ce qui montre bien que la vie chrétienne était en proie à de fortes oppositions (contexte de persécution) ; et ceci *en ayant (gardant) la foi et une bonne conscience* (v.19a) : la foi (la 'foi-doctrine = ce qui est cru, le contenu de la foi) rend inébranlable (car Celui sur qui on s'appuie est digne de confiance), et avoir une bonne conscience dénote la droiture, l'honnêteté avec soi-même, donc exclut la duplicité, le calcul malsain, l'hypocrisie (*I Tm.1 :5* et *3 :9* montrant aussi cette 'paire' de foi et de bonne conscience). *I Tm.6 :12* reprend la même formule : *combattre le bon combat* (il y a le verbe -*combattre* - et le nom -*combat*-).

Et donc, Paul ici n'hésite pas à mentionner certains qui se sont écartés de cette foi (il est assez rare que des adversaires soient nommés explicitement), au point qu'elle ait *fait naufrage* (image d'un bateau qui coule) (v.19b). v.20 : Qui sont *Hyménée et Alexandre* ? Le premier est à nouveau mentionné en *II Tm.2 :17* (pour le même motif d'écart de la foi), alors que le deuxième est cité en *Ac.19 :33* (comme meneur de Juifs vis-à-vis de Paul) et *II Tm.4 :14* (c'est un orfèvre qui a fait beaucoup de mal à Paul), mais nous ne savons pas si ce sont les mêmes personnages (car par ex. le prénom Alexandre était assez courant à cette époque). Apparemment, ces deux hommes ont *blasphémé*, donc ont soit parlé contre Dieu, soit ont enseigné une hérésie qui détourne des gens de la vérité, et cela est grave. Voilà pourquoi Paul les a *livré à Satan*, qui est une expression forte et troublante, que l'on retrouve aussi en *I Co.5 :5*, par rapport à un adultère (un chrétien corinthien qui vivait avec sa belle-mère, la 2^{ème} femme de son père, ce qui était interdit par la Loi juive et par le droit romain, note sur *I Co.5 :5* ; ici, pour ces deux hommes, le problème est doctrinal et non moral). *Livrer à Satan* signifie l'exclusion de la communauté ecclésiale (à l'époque, la synagogue, ensuite l'église). *Mt.18 :15-20* décrit les étapes qui précèdent cette décision. Celle-ci consiste à renvoyer le pécheur dans la sphère d'influence de Satan (*Ac.26 :18*) et à ne plus le considérer comme un chrétien mais comme un païen (cf. *Mt.18 :17*) : étant exclu de la communauté, cet homme, bien

que chrétien, retournera sur le 'territoire' de Satan (le destructeur) et redeviendra un homme à évangéliser. Paul espère que cette décision le conduira à changer de vie. *II Co.2 :5-11* décrit un cas où cette démarche a effectivement atteint son objectif' (note Bsem. sur *I Co.5 :5*). Notons que cet exercice de la discipline s'applique à des personnes ayant commis des comportements scandaleux, et ne s'applique pas à des fautes 'ordinaires' (comme on en commet souvent) (Bassin, p.88). Comme le dit un autre commentateur (J.Hunter, cité par A.Kuen, p.107), 'l'excommunication privait celui qui l'avait encourue de la communion fraternelle et des prières de l'Eglise. Le but que poursuivait l'apôtre était pour ainsi dire d'isoler le coupable, spirituellement parlant, et de le laisser seul aux prises avec Satan, afin de provoquer la repentance et de sauver l'âme'. Et Kuen ajoute : 'Le but ultime de *I Tm.1 :20* est aussi bénéfique : que les deux faux enseignants puissent être amenés à penser plus sainement et apprennent à ne pas blasphémer. C'est là un cas extrême d'exercice de l'autorité apostolique de 'lier et délier' ; nous ne devrions pas nous risquer à faire quelque chose de semblable' (Kuen, p.107).

Chapitre 2

Instructions concernant la prière : v.1-7

Sans transition, Paul vient maintenant *exhorter, recommander* (le verbe grec est 'parakaléo', qui veut dire 'exhorter, appeler fortement, encourager', mais aussi 'prier, appeler, inviter', et même 'consoler, reconforter' ; il a donné le substantif 'paraklétos', traduit parfois par 'consolateur', 'aide', 'avocat', et désignant entre autres le Saint-Esprit qui allait venir, *Jn.14 :26 ; 15 :26 ; 16 :13* ; ou Jésus-Christ, *I Jn.2 :1*), et ceci *en tout premier lieu*, donc dénotant une chose essentielle, fondamentale, première, principale. Et cela est la prière (*v.1*). En effet, on ne peut pas *combattre le bon combat*, donc vivre sa vie chrétienne face aux oppositions, sans prier ! La prière est d'ailleurs un combat (cf. par ex. Epaphras en *Col.4 :12*). Il est question ici dans ce passage d'unicité de Dieu (il y a *un seul Dieu et un seul médiateur, Jésus-Christ, v.5*) et d'universalité dans son désir : *sauver tous les hommes (v.4a)*, ayant offert sa vie en rançon *pour tous (v.6a)* ; c'est la raison pour laquelle il demande, il insiste, il exhorte, de *prier pour tous les hommes (v.1b)*, et ceci sans discrimination (il y avait une tendance, parmi les Juifs, à penser que Dieu ne sauverait que les Juifs puisqu'il était le peuple élu, cf. par ex. l'histoire de Jonas), ce qui le pousse aussi à décrire spécialement sa mission : *enseigner aux non-Juifs ce qui concerne la foi et la vérité (v.7b)*. Le cadre est donc posé : le désir de salut *pour tous*, et donc la prière *pour tous les hommes* (le mot grec employé au *v.1c* est bien 'anthrôpôn' = 'les êtres humains', alors qu'au *v.8a*, il emploie le mot 'andros' = les hommes (masculin), parlant aussi ensuite des femmes). Et avant de décliner plus spécifiquement pour quelles catégories de personnes il faut *aussi prier (v.2, les autorités)*, il décrit un peu quel genre de prières on doit adresser, faire monter à Dieu (Dieu, le Seigneur, n'est pas mentionné explicitement, mais sous-entendu). 'Les quatre mots utilisés pour la prière peuvent être progressifs et compréhensifs, indiquant la supplication de quelqu'un dans le besoin, la prière générale adressée à Dieu seul, l'audace confiante de l'accès à la présence de Dieu en faisant connaître ses propres requêtes, accompagnée par la reconnaissance pour les bénédictions reçues et les prières exaucées' (Stibbs, p.1170). 'Un riche vocabulaire cherche à communiquer une vision de la grâce multiple de la prière, luttant contre une conception appauvrie (se limitant par ex. aux demandes pour soi ou en faveur des proches, ou, au contraire, à la louange). La liste pourrait être encore plus longue (la prière de confession, si présente dans les *Psaumes*, n'est pas mentionnée, ni la louange), mais elle suffit amplement à rendre attentif à la diversité offerte' (Bénétreau, p.91).

Le v.2 spécifie ensuite, après la généralité de prier pour *tous les hommes*, de prier pour *les rois et tous ceux qui sont en position d'autorité*. Ceci est compréhensif, car il est question de la façon de vivre sa vie, donc le but de prier pour les Autorités est bien de *mener une vie calme et paisible* (ou *'à l'abri et de toute violence et dans la paix'*, Bsem), *en toute piété et dignité* (ou *'qui exprime, dans tous ses aspects, notre attachement à Dieu et qui commande le respect'*, Bsem). Paul avait spécialement à cœur de prier pour les Autorités, car - comme le dit un auteur - 'en raison du ressentiment grandissant que Néron éprouvait à l'égard des chrétiens - ressentiment qui atteignit son apogée après l'incendie de Rome en juillet de l'an 64 apr. J-C - de même que de la désintégration générale de l'empire romain, causée par le libertinage de Néron, les chrétiens commencèrent à être persécutés par les autorités romaines. Venant d'être remis en liberté après son premier emprisonnement à Rome, Paul était on ne peut plus conscient de la détérioration de l'atmosphère politique du pays. Il exhorta donc les chrétiens à prier pour le salut de tous les hommes, et tout particulièrement pour celui des chefs gouvernementaux' (Walvoord, Zuck, p.830). Notons aussi la 1^{ère} des 10 mentions du mot grec 'eusébia' = piété, qui parle à la fois de la communion intérieure avec Dieu (l'attachement à Dieu) et de la soumission à la volonté de Dieu qui en est la conséquence. La piété, c'est la crainte de Dieu, le respect pour Lui, c'est donc une vie dans la sainteté, et donc dans la pureté, l'honnêteté, la foi profondément ancrée dans sa Parole.

→ Cette exhortation à prier pour les Autorités n'est pas à négliger pour les chrétiens, encore aujourd'hui, il est donc important de prendre du temps pour prier pour celles et ceux qui nous gouvernent, mais aussi pour les forces de l'ordre, la justice, etc...

Le v.3 parle de lui-même : il est bon de prier pour les Autorités, parce que Dieu désire que *tous les hommes soient sauvés (v.4)*. Oui, il est important de rappeler que le désir de Dieu est de sauver toute l'humanité, même si nous savons que pas tous les hommes ne seront sauvés, puisque pas tous ne l'accepteront comme Sauveur et Seigneur. On parle ainsi de l'universalité de la foi chrétienne (dont le théologien anglican Leslie Newbegin a précisé les contours, en mettant l'accent sur l'importance de l'annonce de l'Évangile à tous les hommes, en quelque lieu que ce soit, et qui est une motivation importante et même essentielle de la mission au sens large, et donc de l'étude de la mission, la missiologie). Le désir de Dieu n'est pas de condamner, mais de sauver les hommes (cf. *Ez.18 :23,32 ; 33 :11 ; Jn.3 :36*).

Notons que cette affirmation que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés ne va pas à l'encontre de l'affirmation de la prédestination (cf. *Eph.1 :3-14* par ex.), puisque - pour le salut des hommes - la première partie revient à Dieu - *il nous a sauvés par grâce* -, mais la deuxième partie revient à l'homme - *par le moyen de la foi, qui est un don de Dieu (Eph.2 :8-9)* certes, mais qui incombe à chaque être humain ; il faut *croire* en Dieu pour être sauvé (cf. *Jn.3 :16*). Le fait que Paul mentionne la *connaissance de la vérité* ici n'est pas anodin, dans un contexte de fausses doctrines facilement répandues dans ce 1^{er} siècle (cf. *I Tm.1 :3* par ex.), dont l'apôtre va encore largement parler dans la suite de son épître. Oui, le salut est lié à la *connaissance de la vérité*.

Le fait d'affirmer qu'il y a *un seul Dieu* positionne déjà l'apôtre dans les religions monothéistes. Et ensuite, le fait de dire qu'il y a *un seul médiateur entre Dieu et les hommes, un homme : Jésus-Christ* le positionne clairement comme démontrant l'exclusivisme de la foi chrétienne comme moyen pour accéder au salut. Cela exclut donc toute autre religion ou croyance que celle de la foi chrétienne, comme Jésus l'avait aussi déjà clairement exprimé en *Jn.14 :6* : *'Je suis le chemin, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père que par moi'*. Alors oui, d'une certaine façon, nous pouvons dire que la foi

chrétienne est exclusive, et qu'elle ne tolère pas d'autres religions (mais ne pas croire que d'autres religions peuvent mener au salut en Dieu ne signifie pas qu'il faille dénigrer ou mépriser, ou même s'opposer aux autres religions, car l'amour doit prévaloir envers tous les hommes, même s'ils pensent et croient autrement que nous).

Pourquoi est-il spécifié '*Jésus-Christ homme*' (v.5b) ? - Parce que l'incarnation est importante, fondamentale, pour la bonne compréhension de la foi chrétienne. Jésus est à la fois pleinement Dieu, et pleinement homme, l'un ne va pas sans l'autre. Et c'est parce que Jésus-Christ s'est incarné, est devenu un homme, qu'il peut pleinement nous comprendre quand nous sommes tentés ou quand nous souffrons (*Hé.2 :18 : 4 :15*).

A l'origine, l'emploi du terme '*médiateur*' ('*mésitès*' en grec) est juridique, commercial et diplomatique ; c'est quelqu'un qui se trouve 'au milieu', entre deux parties, dans le but de faciliter un rapport, une transaction. On parle de médiateur quand il y a conflit entre deux personnes, entre deux parties, ceci dans le but de pouvoir renouer les liens, rétablir la relation entre ces personnes opposées et antagonistes. Paul a utilisé ce terme pour parler de Moïse, dans la promulgation de la Loi, base du contrat d'alliance entre Dieu et Israël (*Gal.3 :19-20*). L'épître aux *Hébreux* (*8 :6 ; 9 :15 ; 12 :24*) parle de Christ, comme *médiateur de la nouvelle alliance*. On pourrait dire qu'il y avait antagonisme entre Dieu (qui est parfait) et l'homme (qui est pécheur), au point qu'aucun contact ne pouvait être possible entre ces deux parties. Et c'est donc tout le rôle - fondamental, essentiel - de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, que d'être ce 'pont', ce lien, cet intermédiaire entre Dieu et les hommes, oui ce *médiateur*, permettant le rétablissement de la relation entre Dieu et l'homme qui avait été perdue de par la chute de nos premiers ancêtres, Adam et Eve. Notons aussi qu'il n'y a pas d'autre médiateur entre Dieu et les hommes ! Ceci exclut donc un rôle de *médiatrice* attribué par ex., à Marie la mère de Jésus, ou à d'autres '*saints*', dans l'église catholique, qui pourraient intercéder auprès du Père en faveur des chrétiens sur terre.

v.6a : '*Il a offert sa vie en rançon pour tous*'. Cette parole rappelle celle de Jésus en *Mc.10 :45* : '*Car le Fils de l'homme est venu pour servir et donner sa vie en rançon pour beaucoup*', et rappelle le chant du Serviteur souffrant en *Es.53 :12*. Il y a ici 'deux indications capitales sur le salut : il a impliqué la mort volontaire du médiateur (*'il s'est donné lui-même*' = il a consenti à la mort), et ce sacrifice doit être compris comme une *rançon*. La rançon ('*antilutron*' en grec) est chez les Grecs une somme payée pour la libération de prisonniers de guerre ou d'esclaves. Lorsqu'il s'agit d'un don remis à une divinité pour retrouver sa faveur on parvient à la notion d'*expiation*. Dans le NT (*Mt.20 :28 ; Mc.10 :45 ; I Tm.2 :6*), c'est le don du Fils qui est le prix offert, exigé par l'égaré de la créature ; une dette a été contractée et elle doit être payée. Quand le débiteur est sans ressources, il faut un ami bienveillant pour intervenir et donner à sa place. Tel a été le rôle du médiateur. Il effectue une *rédemption*, un rachat ('*lutroû*' en grec, *Tt.2 :14*). L'idée de substitution, substitution consentante d'un médiateur innocent, est suggérée par l'emploi de *anti* ou de *huper*, et du terme de *rançon*. Il n'y a là rien moins qu'une vie offerte, un acte d'amour où '*Dieu nous réconcilie lui-même par le Christ*' (*II Co.5 :18*) (dit d'une manière très parlante Bénétreau, p.104).

Le fait de dire que Christ '*a offert sa vie en rançon pour tous*' montre que potentiellement, tous les hommes pourraient être sauvés par son sacrifice ; mais cela ne veut pas dire que tous les hommes seront effectivement sauvés, cf. v.3-4 ci-dessus. D'affirmer cela est un *témoignage* ('*marturios*' en grec) rendu au moment voulu (en son temps, cf. *Ga.4 :4 ; Hé.11 :2, v.6b*). Rappelons que témoigner, c'est être témoin d'un événement et donc partager l'info, communiquer, et Paul est bien conscient qu'il a été institué *prédicateur et apôtre* pour publier ce témoignage, et donc qu'il est impossible

qu'il soit un menteur ; en effet, le but de ce témoignage au Christ mort et ressuscité est bien d'*enseigner aux non-Juifs ce qui concerne la foi et la vérité (v.7)*. Cette mission d'apôtre, de missionnaire, d'enseignant, il ne l'a pas choisie, car c'est '*selon Dieu*', lui ayant été '*confiée*', '*par le Seigneur Jésus*' lui-même (cf. 1 :1,11,12).

Rôle et attitude des hommes et des femmes : v.8-15

Le v.8 est parfois considéré par certains commentateurs (ou dans certaines versions de la Bible) comme étant la conclusion de ce qui précède, puisqu'il est aussi question de prière (et de la façon et de l'attitude à avoir en priant) et d'universalité ('*en tous lieux*' = partout où il y a des chrétiens, alors que précédemment il s'agissait de prière pour '*tous les hommes*' - v.1). Et nous pourrions en effet le voir ainsi, vu les sujets évoqués. Mais il est préférable de le voir comme le début d'une nouvelle péricope, qui traite du rôle et de la façon dont les hommes et les femmes doivent prier, et plus largement se comporter dans l'Eglise. On pourrait aussi dire que le v.8 joue un rôle charnière entre les v.1-7 et les v.9-15 qui - eux - traitent ensuite spécifiquement le rôle de la femme.

Se pose la question du cadre pour lequel l'apôtre Paul donne ces ordres (car il s'agit bien d'ordre donné, concernant ce qui précède, à savoir la prière : '*C'est pourquoi, je veux - v.8a*) : s'agit-il de faire cela dans le cadre du mariage, ou bien plus généralement de l'Eglise, ou encore plus globalement de la société ? Le fait de dire '*en tout lieu*' (v.8a) semble appuyer la thèse que c'est partout, donc dans le couple, dans l'église, dans la société.

Il est ici question des '*hommes*' ('*andras*' en grec), au sens de masculin (opposé au féminin) et pas au sens de 'être humain' ('*anthropos*') comme au v.1b par ex. Les hommes sont invités à prier '*en tous lieux*', donc partout, '*en élevant vers le ciel des mains pures*' (v.8b). Elever les mains vers Dieu était une pratique commune de l'A.T., de même que dans des religions à mystère, et aussi dans l'Eglise primitive. Il est question d'élever des mains *pures* ('*hosious*' en grec, = 'pures, sans tache, saint, consacré à Dieu), sans arrière pensée ou hypocrisie donc, mais également '*sans colère ni esprit de dispute*' (v.8c), ce qui caractérise la pureté et la sainteté dans les relations avec les autres : on pourrait presque dire qu'il n'est pas possible de prier à Dieu si le cœur est rempli de rancune, d'amertume, d'animosité envers un(e) autre membre de la communauté humaine (cf. Rm.14 :1 ; Eph.4 :31-32 ; Col.3 :8 ; I Tm.3 :3,8,11 ; 5 :13 ; 6 :1 ; II Tm.2 :24 ; Tt.1 :7 ; 2 :3 ; 3 :2) .

Les v.9-15 traitent ensuite spécifiquement des femmes ('*gunaïkas*'). Ce passage, comme ceux de I Cor.11 :2-16 et I Cor.14 :34-40 ont été largement commentés dans l'Histoire de l'Eglise, car ils traitent de la question controversée de la place des femmes dans les églises, de leur rôle, et aussi en conséquence du ministère pastoral féminin.

Tout d'abord, les v.9-10 parlent de la tenue des femmes, et ils commencent par (en grec '*hosautos kai*') '*et de même (pareillement) que*', qui se réfère à son ordre précédent ('*je veux que*', v.8a) qui concernait l'attitude des hommes (masculins) dans la prière. Cela veut donc dire que les femmes sont aussi invitées à prier, selon ce qui était dit aux v.1-7, et que ce qui suit, sur leur apparence puis sur l'enseignement, est lié à la prière aussi, et donc que la vie doit être en cohérence avec la prière professée vis-à-vis de Dieu.

Un autre passage est semblable, en I Pi.3 :3-5. Pour le résumer, il s'agit pour les femmes chrétiennes éphésiennes (pour qui l'apôtre Paul donne des conseils, puisque Timothée se trouve à Ephèse) d'avoir une tenue vestimentaire et une parure extérieure modeste, digne, et donc non ostentatoire et provocante pour attirer les regards. En fait, il s'agit essentiellement de ne pas être comparées à des femmes de l'aristocratie gréco-romaine

qui dépensait beaucoup d'argent pour des toilettes sophistiquées dans le but de paraître, ou bien également pour des cérémonies d'adoration des divinités voire de prostitution sacrée, comme par ex. pour Artémis, la Diane des Ephésiens (cf. *Ac.19*), très connue et réputée à cette époque. Ephèse était aussi à cette époque hellénistique un centre illustre de fabrication d'orfèvrerie d'art. Certes, on sait aussi qu'à cette époque, il y avait une autre tendance, celle de l'ascétisme et du conservatisme, dont parfois de faux docteurs se targuaient, mais là il s'agit donc plutôt de mettre en garde les chrétiennes éphésiennes contre cette culture de l'apparat, du paraître, et du luxe affiché. Ces versets sont donc circonstanciés, et ne sont pas forcément applicables littéralement à toute situation. 'Il est plutôt question de vivre dans l'union à Christ d'une manière responsable : vivre l'Évangile et en être les porteurs implique que rien dans la manière d'être ou de paraître ne lui fasse obstacle. C'est précisément ce que les chrétiennes d'Ephèse avaient oublié' (Anne-Laure Danet, 'I Timothée 2,8-15 et le ministère pastoral féminin', in *Hokhma* no.44, 1990, p.33, article dont nous inspirons aussi pour la suite de la réflexion de ce passage de *I Tim.2 :8-15*). Les adjectifs utilisés ici : '*d'une manière décente, avec pudeur et modestie*' (*v.9a*) signifient une certaine réserve et un sens de pudeur qui évite d'attirer les regards des hommes sur elles pour les convoiter en les attirant à elles d'une manière impure.

Puis l'apôtre dit au *v.10* au contraire ce qui est attendu des femmes chrétiennes : la pratique d'*œuvres bonnes*, comme il en est d'ailleurs souvent question d'une manière générale pour les chrétiens cohérents avec la foi qu'ils professent (cf. *Rm.2 :7 ; Eph.2 :10 ; Col.1 :10 ; Tt.2 :14*), et aussi spécifiquement à ses ministres (*Tt.2 :7*), aux femmes et aux veuves (*I Tm.2 :10* ici et *I Tm.5 :10*), aux riches d'Ephèse (*I Tm.6 :18*). C'est cela qui convient à des femmes qui '*font profession de piété*' (*v.10b*), 'celles qui sont connues comme des femmes honorant Dieu (*theosébia* est pratiquement l'équivalent de *eusébia*, à la fois respect de Dieu et du style de vie qui lui est agréable) *œuvres bonnes* 'qui expriment donc le désir d'honorer le Seigneur et ont pour but d'aider les autres' (Bénétreau, p.114).

Puis viennent les *v.11-12*, qui sont à prendre ensemble, 'où le *v.12* apparaît comme un complément de l'exigence formulée au *v.11* (le *v.12* est relié au *v.11* par la particule grecque '*de*' qui a ici un sens explicatif). L'accent porte sur la conséquence qu'implique le fait d'apprendre, conséquence qui est en fait une évidence : ne pas enseigner. La particule *de* introduit le corollaire du *v.11*, à savoir que si la femme doit apprendre, du coup, elle ne doit pas enseigner' (A.L.Danet, p.34). Paul demande que *la femme* (au sing.) *s'instruise* (ou *apprenne*, ou *accueille l'instruction*) ; ceci était déjà une petite révolution pour l'époque, car dans la société juive les femmes n'étaient souvent pas instruites (dans le monde gréco-romain, par contre, les femmes pouvaient étudier). Ce verbe ('*manthanô*', en grec) est à l'impératif, et ne veut pas simplement dire apprendre au sens strict, mais apprendre à vivre sa foi en Christ, dans une relation personnelle à Lui. Et il est précisé comment elle doit s'instruire : '*paisiblement et dans une entière soumission*'. Le premier terme ('*hésuchia*' en grec) 'exprime en premier lieu la tranquillité, le repos, la paix, la douceur, mais on en arrive aussi, dans certains contextes, à l'idée de silence, terme retenu dans beaucoup de traductions courantes pour ce passage. La préférence pour le sens de 'silence' se fonde sur le fait de l'interdiction d'enseigner énoncée au *v.12*, et qui 'ne signifie pas le refus de toute expression publique pour les femmes dans la vie communautaire : prière, prophétie (*I Co.11 :5*), exhortation mutuelle (*Rm.15 :14 ; Col.3 :15*, etc...), mais un témoignage de respect pour l'instructeur, ce qui n'exclut pas a priori des questions posées (Bénétreau, p.116). Le 2^{ème} terme ('*en pasè hupotagè*') = 'en toute soumission', 'ne désigne pas ici la résignation, mais avec l'écoute active, suggère l'idée d'une attitude de confiance et de respect'

(Danet, p.35). Jusque là, cet ordre est tout à fait compréhensible et facilement acceptable. Là où il y a davantage sujet à controverses, c'est au v.12, quand l'apôtre mentionne qu'il ne permet pas à la femme d'*enseigner* (*'didaskein'*). Plusieurs spécialistes ont pensé qu'il s'agissait pour l'apôtre d'interdire aux femmes influencées par les faux docteurs (c'est à elles spécifiquement qu'il penserait) de propager de faux enseignements (ce qui est un des buts principaux de cette épître, cf. *I Tm.1 :3*), donc de ne pas enseigner du tout. C'est une piste de compréhension. En ce cas, ce verset ne s'appliquerait pas à toutes les femmes de tous les lieux et tous les temps dans l'église, et donc ne nous concernerait plus spécifiquement aujourd'hui au 21^{ème} siècle par ex. (A.-L.Danet ajoute l'argument suivant : 'La proposition consistant à dire qu'il s'agit de la femme en général, qu'elle ne doit pas exercer un ministère d'enseignement (la péricope suivante, *3 :1-7*, ne concernant que des hommes serait un argument supplémentaire), déplace les accents et ne tient pas compte de la logique du texte : l'accent ne porte pas sur l'enseignement, mais en *I Tm.2:11-12*, sur la nécessité et la manière d'apprendre ; en *I Tm.3:1-7*, sur les conditions requises (dont la capacité d'enseigner, mais pas uniquement) pour exercer la fonction d'évêque (*episkopos*). Ces conditions prennent tout leur poids si on admet que la prédiction d'*Ac.20:30* s'est réalisée. Enfin, le fil directeur n'est pas la bonne organisation de l'Eglise, mais le recentrage sur la foi' - p.37, note de bas de page). 'On a aussi tenté d'adoucir l'interdiction d'enseigner des femmes par différents moyens : l'emploi du temps présent en grec '*je ne permets pas*' (au lieu d'un impératif) qui en limiterait la durée comme s'il s'agissait d'une recommandation uniquement pour la situation présente ; ou l'utilisation de la première personne du singulier, ce qui donnerait le statut d'une opinion de l'apôtre et non d'une directive stricte (mais pour la prière, *boulomai* est aussi à la première personne...). Autant d'efforts peu convaincants pour écarter le sens le plus naturel' (Bénétreau, p.118).

Mais la phrase ne s'arrête pas là ; car ensuite, vient un complément à cette interdiction d'enseigner : '*...en prenant autorité sur l'homme*' (*'oude authentein andros'*, v.12b). En enseignant (sans doute des fausses doctrines), ces femmes prendraient autorité sur l'homme au sens générique ; c'est donc la relation à *l'homme* qui donne le cadre de cette interdiction prônée par l'apôtre. Cela veut donc dire que l'enseignement dans l'Eglise implique un certain statut d'autorité, et que l'activité de femmes qui, par un enseignement régulier, exerceraient une telle autorité sur une assemblée composée en partie d'hommes, serait anormale. Et ce verset reprécise l'invitation au calme respectueux de celles qui doivent se laisser enseigner (*'Qu'elle garde plutôt une attitude paisible'*, v.12c).

Mais c'est alors qu'il ajoute un autre argument, aux v.13-15, en évoquant la distinction entre Adam et Eve, impliquant un ordre quant à la création (v.13), et une responsabilité quant à la faute (v.14). Ces versets sont précédés de la particule *gar* qui veut dire '*en effet*', ce qui veut dire que la description des v.13-15 explique ou donne une assise aux versets précédents (v.11-12). En tant que tels, les v.13-14 sont très compréhensibles : chronologiquement, Adam a été créé le premier, Eve ensuite (*Genèse 2*) ; le péché est entré dans le monde par la séduction du serpent sur Eve d'abord (qui a '*désobéi au commandement de Dieu*', en s'étant détournée de la vérité', v.14), puis sur Adam (*Genèse 3*). Paul veut-il, par ce rappel à la création et à son ordre (chronologique) indiquer 'que cette priorité temporelle indiquait que l'autorité avait été donnée à l'homme, auquel la femme, '*l'aide semblable à lui*' (*Gn.2 :18*) devait se soumettre' (Walvoord/Zuck, p.831-832) ? C'est une des possibilités de compréhension possible de ce verset (cf. aussi *I Co.11 :8-10*, mais voir aussi les v.11-12 : '*Toutefois, dans l'ordre établi par le Seigneur, la femme n'existe pas sans l'homme, et l'homme n'existe pas sans la femme, car si la femme a été tirée de l'homme, celui-ci, à son tour,*

naît de la femme et, finalement, tous deux doivent leur vie à Dieu'; cf. aussi les 'devoirs' des époux en *Eph.5 :21-33* et *Col.3 :18-19*, qui parlent de *soumission* à son mari pour l'épouse, et *d'amour comme le Christ a aimé l'Eglise* pour le mari. Ce rappel de l'ordre créationnel était-il aussi une façon pour Paul de montrer que les femmes influencées par les fausses doctrines et tentées par une inversion des rôles dans le mariage restent bien à leur place en ne prenant pas autorité sur l'homme ?

Ensuite, le v.14 (lié au précédent par un 'et' - 'kai' en grec) établit un contraste entre Adam et Eve : c'est Eve qui a été séduite par le serpent et s'est rendue coupable de transgression, et pas Adam. Contrebalançons néanmoins cette affirmation (et ceci pour éviter de tomber dans des affirmations - souvent répandues, même en milieu chrétien - que cela montrerait que les femmes sont plus souvent et vite sujettes à céder aux tentations que les hommes et donc que ce n'est pas leur place de prendre le leadership de l'enseignement dans la communauté chrétienne ; notons toutefois qu'elles ont un rôle d'enseignement pour les veuves et les enfants, selon *II Tm.1 :5* ; *3 :14-15* ; *Tt.2 :3-4*) en affirmant aussi clairement que Paul, ailleurs, fait carrément reposer la responsabilité de la chute de l'homme (décrite en *Gn.3*) uniquement sur Adam : *'Par un seul homme, le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, et ainsi la mort a atteint tous les hommes parce que tous ont péché'* (*Rm.5 :12*, suivi de toute une argumentation de l'apôtre, pour finalement amener à Christ : *'...si la faute d'un seul a eu pour conséquence la mort de beaucoup, à bien plus forte raison la grâce de Dieu accordée gratuitement par un seul homme, Jésus-Christ, a surabondé pour beaucoup'* - v.15). Le fait que ces deux versets (13-14) soient liés indique sans doute que l'accent sur la séduction et la tromperie semble renforcé par le passage de Eve (v.13) à la femme (v.14). Celui-ci implique une référence élargie au type que représente Eve : la femme séduite et trompée. Ainsi, par son argument typologique, Paul veut faire comprendre à ces femmes la situation dans laquelle elles sont, et les conséquences graves qui en découlent : comme Eve, elles sont tombées dans la transgression' (A.-L.Danet, p.41). Ce qui semble logique.

Puis vient ce fameux v.15, qui a fait couler beaucoup d'encre dans l'histoire de l'Eglise ; comment peut-on penser que la femme peut être sauvée en étant mère ? Nous reprenons ici, comme essai d'explication, l'argumentation de A.-L.Danet : 'Paul ne s'en tient pas à ce constat d'échec et de désespérance. Au contraire, avec le v.15, il introduit une 'voie de salut'. L'apôtre, visant par l'intermédiaire d'Eve, type de la femme séduite, les femmes d'Ephèse séduites par les faux docteurs (comme l'indique le passage de l'aoriste au futur), appelle à un changement de comportement et d'attitude intérieure : c'est sur la base de ce constat négatif et grave des v.13 et 14 que Paul leur fait prendre conscience de leur situation, et c'est seulement à partir de ce constat qu'il leur indique une voie d'espérance. Le v.15, dans cette péripécie, a donc un rôle conclusif, ouvrant sur un chemin de 'salut'. Quel est ce 'salut' pour la femme ? La particule 'de' exprime ici l'antithèse, le contraste entre les v.13-14 et le v.15 : bien qu'il y ait eu transgression, le salut est encore possible, pour la femme (singulier), c.-à-d. Eve en tant que type de la femme séduite et trompée. Cette idée de salut est toutefois surprenante à cause du complément : *'dia tès teknogonia'* (= 'en ayant des enfants', ou 'par la maternité', ou 'grâce à sa descendance'). De quoi Eve est-elle sauvée ? C'est, pensons-nous, du serpent (c.-à-d. Satan), dans le sens où elle et ses enfants lui échappent, par sa descendance : Eve commence la lignée qui aboutit au peuple de la promesse et à Jésus-Christ. Ainsi, Eve, qui représente d'abord un 'type' négatif - la femme séduite et trompée - devient dans ce verset un 'type' positif : la femme, qui, par la maternité, est instrument de Dieu dans l'œuvre du salut. Paul utilise

de la même façon Adam comme 'type' négatif et positif en *Rm.5*. C'est pourquoi il paraît tout à fait vraisemblable de considérer que Paul a à l'esprit *Gn.3 :15*, impliquant ainsi une référence indirecte à Marie. Quel lien peut-on alors établir avec la situation d'Ephèse ? Eve n'est qu'un 'type', et c'est pourquoi Paul est si vague et si ambigu. Ce sont les femmes séduites de l'Eglise d'Ephèse qu'il vise. Aussi, en réhabilitant le mariage et en renvoyant ces femmes à leur foyer et à leurs devoirs familiaux, Paul s'oppose à l'enseignement des faux docteurs (*I Tm.4 :3 ; 5 :13*), et leur indique une voie de 'salut' : en retournant à leurs foyers, elles seront sauvées des faux docteurs. Par ailleurs, ces femmes, comme quiconque, seront sauvées du péché si elles persévèrent dans la foi (ainsi s'explique la séparation entre la *teknogonia*, et la fin du v.15). Le passage du singulier (*sôthesetai*) au pluriel (*meinôsin*) correspond au passage du 'type' que représente Eve à ces femmes d'Ephèse ; Paul, en quelque sorte, reviendrait à la situation précise des v.9 et suivants ; ce changement, d'ailleurs, est conforme à la mentalité hébraïque, qui passe aisément de l'individuel au collectif (*Gn.1 :26 ; Jb.24 :18 ; Ps.10 :2*, etc.) (A.-L. Danet, p.41-42). Et S. Bénétreau de compléter cette explication par ces paroles pleines d'à-propos : 'Ce v.15 doit être compris comme une consolation et un encouragement adressés aux femmes chrétiennes (cf. le 'dé' adversatif). Si elles doivent faire preuve de 'modestie', apprendre plutôt qu'enseigner, ne pas 'prendre autorité' sur l'homme, elles ont aussi un avenir ouvert, un riche avenir de 'salut' : accomplir, certes, leur vocation spécifique de femmes, donner naissance à des enfants et les élever, diriger leur maison (programme proposé aux jeunes veuves en *5 :14*), mais surtout remplir les conditions que pose à tous l'Evangile, hommes et femmes : cultiver une piété authentique, faite de foi, d'amour, de sainteté, de modestie. (...) La femme parviendra au salut, en dépit des épreuves imposées, en acceptant comme une grâce spéciale la possibilité de donner la vie, une vie qui, grâce au Christ, pourra aussi bénéficier du salut de Dieu, et en cultivant une piété saine' (Bénétreau, p.124).

Et, pour compléter cette étude sur ce passage, et à partir de celui-ci, nous proposons ci-dessous un extrait important d'un Hors Série des Cahiers de l'école pastorale, qui résume les différentes opinions sur la question des ministères féminins :

La question des ministères féminins : présentation des différentes positions

Cahiers de l'Ecole pastorale, Hors Série no.3, 2001

Ce texte a pour but de présenter (en allant à l'essentiel) les principales positions en présence concernant la question des ministères féminins (nous entendons par là des ministères de direction et d'enseignement). Il s'attachera non seulement à décrire ces positions, mais également à mettre en évidence les principaux arguments bibliques, théologiques et autres avancés par chacune d'elle.

Il n'abordera pas, par contre, l'aspect historique de la question. Pour cela, se reporter au texte « Bref historique sur la question des ministères féminins ».

I. LES PRINCIPALES POSITIONS THÉOLOGIQUES

Que l'on tienne compte des positions des chrétiens des différentes confessions ou que l'on se limite à celles des seuls évangéliques, on constate une grande diversité de points de vue et de convictions sur cette question. Schématiquement, on peut les répartir en trois catégories auxquelles nous donnerons par souci de commodité les noms de « position contre » (PC), « position pour » (PP) et « position pour conditionnelle » (PPC). Voici en quoi elles consistent :

- **La position contre** : sans remettre en cause l'égalité dont jouit la femme (*Gn 1.26s*), ni ses capacités, les tenants de cette position s'opposent totalement à ce qu'une femme exerce un ministère de type pastoral (pasteur ou ancien), lequel est réservé aux hommes. Généralement, l'argument central est la compréhension hiérarchisée du rapport homme-femme : le principe d'autorité a été conféré aux hommes par le Créateur (*I Co 11.3ss ; Ép 5.21ss ; I Tm 2.8-15*). Ce principe reste valable dans l'Église. Les partisans de cette position estiment également que le désir de rendre ces ministères accessibles aux

femmes est largement influencé par l'air du temps et manifeste un manque de distance critique par rapport à la culture ambiante.

- **La position pour** : ceux qui la défendent sont pour l'accès des femmes aux ministères de direction *au même titre* que les hommes. Leur interprétation des textes bibliques les amène à conclure que rien ne s'y oppose, bien au contraire. De plus, ils ont la conviction que le Seigneur a appelé au cours de l'histoire et appelle aujourd'hui encore des femmes à ce type de ministère.

- **La position pour conditionnelle** : les partisans de cette position estiment, comme les partisans de la PC, que les ministères de direction doivent être remplis par des hommes. Cependant, à la différence des ceux-ci, ils pensent légitime l'exercice de ministères d'enseignement et de direction par des femmes, soit *sous certaines conditions*, soit *à titre extraordinaire*. Pour illustrer cette position plus complexe, voici les points de vue de deux théologiens évangéliques :

- **John Stott** plaide pour la participation de femmes au ministère pastoral et à la direction *collégiale* de l'Église, de telle sorte qu'elles puissent exercer tous leurs dons, notamment celui d'enseignement. Mais cet exercice est assortie de la condition suivante : que ces femmes soient intégrées à une équipe pastorale à la tête de laquelle se trouve un homme.⁽¹⁾

- **Henri Blocher** : selon lui, le régime « ordinaire » réserve à des hommes les ministères de direction dans l'Église. Cependant, Dieu demeure libre de susciter des régimes « extraordinaires », selon le nombre qu'il veut. Débora (pour l'Ancien Testament) et Priscille (pour le Nouveau Testament) en sont des exemples. Comment discerner dans la pratique ces ministères « extraordinaires » ? Il faut utiliser les mêmes critères que ceux qui valent pour le discernement de toute vocation : par les dons que la personne manifeste. L'Église reconnaît un ministère car la personne est apte à le remplir et montre les dons voulus pour cela.⁽²⁾

II. LES ARGUMENTS EN PRÉSENCE

1) Les textes bibliques et leurs interprétations

Quelle que soit la position défendue, tous se réclament de l'enseignement biblique. C'est bien évidemment là le cœur de la question. Il convient donc de rendre compte, succinctement, des principaux textes auxquels les uns et les autres ont recours et des interprétations qui en sont faites.

1.1. L'attitude de Jésus envers les femmes et le choix des Douze

À tout Seigneur, tout honneur, commençons par les arguments tirés de l'attitude de Jésus. Presque tous s'accordent à reconnaître le caractère « révolutionnaire » du comportement de Jésus envers les femmes. Alors qu'elles étaient reléguées à un rang inférieur aussi bien sur le plan social que religieux, Jésus les traite avec dignité et respect, parle publiquement avec elles, notamment de questions religieuses (*Jn 4 ; Lc 7*), répond à leurs détresses, affirme l'égalité des droits et des devoirs de l'homme et de la femme face aux liens du mariage (*Mc 10.1-12*). En son ministère itinérant, il se fait accompagner non seulement par les Douze, mais également par un groupe de femmes (*Lc 8.2-3*). Bien plus, alors que les mentalités de l'époque n'accordaient guère de crédit au témoignage des femmes, Jésus ressuscité se révèle *en premier* à elles et les charge de porter la nouvelle de sa résurrection aux Onze et aux disciples (*Mt 28.1-9 ; Lc 24.1-12 ; Jn 20.1-18*).

Pourtant, Jésus n'a pas choisi de femmes parmi les Douze. Faut-il en tirer un enseignement ?

PC - Le fait que Jésus, qui a su se démarquer des conventions de son temps dans son rapport aux femmes, n'a pas désigné de femmes parmi les Douze est significatif (argument important dans les textes officiels catholiques). Ensuite, ceux-ci n'ont confié le service de la Parole et de la direction des Églises qu'à des hommes (anciens/épiscopos). Cela indique que le ministère de conducteur (au contraire de celui de diacre, puisque selon *Rm 16.1* et sans doute *1 Tm 3.11*, il y avait des femmes diacones) est réservé aux hommes. Comme l'écrit Paul Wells, « Dieu est un Dieu d'ordre, qui a institué des structures pour la vie sociale de son peuple ; celui-ci devrait aimer les respecter »⁽³⁾. Tout l'enseignement biblique indique que les détenteurs de l'autorité (chefs de famille, prêtres dans l'ancienne alliance et pasteurs dans la nouvelle) sont des hommes.

PP - Il ne faut pas demander à un texte de répondre à une question qu'il n'aborde pas. En raisonnant d'une manière similaire, on pourrait tirer aussi une autre conclusion : Jésus n'a choisi que des hommes *juifs* (il aurait pu choisir un « craignant Dieu »), donc son Église ne doit être dirigée que par des chrétiens juifs ! Certains commentateurs avancent un autre argument (plus complexe) : le choix des Douze avait une portée éminemment symbolique pour Israël. Ainsi, le théologien catholique Hervé Legrand écrit : « Au temps de Jésus, il n'y avait que deux tribus et demie, or les temps eschatologiques [c'est-à-dire de la fin] devaient voir la reconstitution du peuple dans l'unité. Dès lors, en choisissant douze hommes,

Jésus annonce que les temps eschatologiques se font proches, qu'il vient rassembler tout Israël (i.e. les douze tribus) et que tout le peuple sera jugé sur sa parole. Ainsi les Douze seront-ils les juges eschatologiques comme les douze fils de Jacob (cf. *Mt 19.28*). La portée du geste eût été immédiatement annulée si Jésus avait inclus dans le groupe une femme ou de même un Samaritain »⁽⁴⁾. D'où sa conclusion un peu plus loin : « De l'absence de femmes dans le groupe des Douze, on ne peut tirer aucune conclusion valide quant aux intentions du Christ relatives à la présence ou à l'absence de femmes dans les ministères de l'Église ».

1.2 La pratique et l'enseignement de l'Église primitive

Le débat sur les ministères féminins se restreint, trop souvent et illégitimement, à l'interprétation de deux ou trois textes du Nouveau Testament (généralement *1 Co 11.2-16* ; *1 Co 14.33b-36* et *1 Tm 2.9-15*). D'autres textes doivent être « appelés à la barre ». Mentionnons d'abord les textes qui évoquent l'activité de certaines chrétiennes. Ces textes laissent entendre que le nombre de femmes à l'œuvre est important. Sans être exhaustifs, on peut citer les faits suivants :

- les quatre filles célibataires de l'évangéliste Philippe « qui prophétisaient » (*Ac 21.9* ; cf. *1 Co 11.5* où Paul envisage que les femmes prophétisent dans l'Église).

- les nombreuses collaboratrices de l'apôtre Paul, dont certaines sont mentionnées dans ses lettres:

- Phœbé qualifiée de « diaconesse » ou « ministre » (le même mot grec *diakonos* est traduit par l'un ou l'autre mot suivant le contexte) de l'Église de Cenchrées et de 'protectrice' de beaucoup (*Rm 16.1-2*).

- Priscille (ou Prisca) mentionnée, à quatre reprises dans le Nouveau Testament, avec son mari, Aquilas, et chose surprenante, à trois reprises *avant* son mari, ce qui laisse supposer le rôle important qu'elle occupait dans l'Église. Paul les nomme « mes compagnons d'œuvre en Jésus-Christ » (*Rm 16.3* ; on peut aussi traduire « *mes collaborateurs* » ; cf. v. 21 où Timothée reçoit le même qualificatif) ; il loue leur ministère courageux (v. 4). Le livre des Actes relate que Priscille et Aquilas prirent à part Apollos et « lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu » (*Ac 18.26*).

- d'autres femmes sont mentionnées dans ce même chapitre 16 de l'épître aux Romains (Marie, « Tryphène et Tryphose, elles qui prennent de la peine pour le Seigneur », etc.). Le verset 7 mentionne (très probablement) un couple, Andronicus et Junias, en parenté avec Paul et qui ont connu comme lui l'emprisonnement. Ce qu'en dit l'apôtre peut être traduit de deux façons : soit il les qualifie de « très estimés parmi les apôtres » (traduction de la Bible à la Colombe), soit (ce qui semble être une traduction plus exacte) d'« apôtres remarquables » (traduction de la Bible du Semeur et de la TOB), le terme d'apôtre étant alors employé dans un sens large. Quoi qu'il en soit, ce couple, actif dans le ministère de l'Évangile, est honoré par Paul.

- dans sa lettre aux Philippiens, Paul mentionne ses deux collaboratrices Évodie et Syntyche « qui ont combattu côte à côte avec moi pour l'Évangile » (4.2-3)⁽⁵⁾.

PP - Tous ces textes attestent du rôle actif et important des femmes dans l'Église primitive, notamment dans l'exercice du ministère de la Parole. Cet état de fait est légitime, car sous la nouvelle alliance :

- en Jésus-Christ, les femmes comme les hommes sont au bénéfice de la même grâce, jouissent d'un même statut. Ce que Paul affirme avec force : « Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ : vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus *ni homme ni femme*, car vous tous, vous êtes un en Jésus-Christ. » (*Ga 3.26-28*). Les barrières traditionnelles, sources de discriminations, n'ont plus lieu d'être.

- l'effusion de l'Esprit – qui caractérise la nouvelle alliance en Jésus-Christ – est *pour tous*, hommes et femmes, selon la parole du prophète Joël, dont Pierre atteste l'accomplissement à la Pentecôte : « Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos filles et vos filles prophétiseront... Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai mon Esprit ; et ils prophétiseront. » (*Ac 2.17-18*).

PPC - John Stott fait le commentaire suivant d'*Actes 2.17* :

« Or, si l'Esprit a été donné à tous les croyants des deux sexes, il en a été de même de ses dons. Rien ne prouve ni même ne suggère, que les *charismata* aient été réservés aux hommes. Au contraire, les dons de l'Esprit sont distribués à tous pour l'utilité commune (*1 Co 12.4ss*). Ainsi, le Christ ne donne pas seulement les charismes (y compris celui d'enseignement) aux femmes, mais il les appelle à les exercer et à les développer à son service, et au service des autres, pour l'édification de son corps. »⁽⁶⁾

PC - Ces femmes chrétiennes décrites par ces textes n'exercent pas de ministères d'autorité (pasteur ou ancien). La nouvelle alliance n'annule pas l'ordre créationnel et notamment le principe d'autorité conféré aux hommes. Paul Wells écrit :

« Les noms de Marie, Débora, Priscille, etc. sont souvent évoqués pour montrer les dons et les qualités des femmes. Qui les conteste ? Le problème du Ministère Pastoral Féminin est-il réellement un problème de compétence et de capacité ? Non, car il est certain que bien des femmes sont beaucoup plus capables d'enseigner, par exemple, que beaucoup d'hommes ».⁽⁷⁾

Le problème est plutôt celui de l'exercice de l'autorité dans l'Église. Or, Paul est clair à ce sujet : la femme ne peut pas exercer l'autorité sur l'homme (*1 Co 11.3-16 ; 14.34-35 ; Ép 5.22, 1 Tm 2.11-15*).

Cela étant souligné, il faut en venir aux **textes pauliniens** si souvent invoqués comme arguments contre les ministères féminins.

1.3 Les textes de l'apôtre Paul⁽⁸⁾

• 1 Corinthiens 14.33b-36

Instruisant les Corinthiens sur les dons spirituels et leur juste exercice au sein de la communauté, Paul en vient tout naturellement à aborder la question du culte et de son bon déroulement. Ici, comme sur bien d'autres sujets, il doit reprendre cette jeune Église de Corinthe, encore largement marquée par les pratiques en vigueur dans les cultes païens. Le double souci de l'édification de la communauté (v. 26) et du bon déroulement du culte (« *Que tout se fasse convenablement et avec ordre* » - v. 40) se situe à l'arrière-plan des propos de Paul. Quelles sont les interprétations de ces versets qui ordonnent aux femmes de se taire dans les assemblées ?

PPC+PP - Le contexte est particulièrement souligné : la grande cité de Corinthe était le lieu de multiples cultes païens, marqués par des comportements désordonnés, voire extatiques (ces cultes pouvaient s'accompagner de cris frénétiques, de femmes en particulier). Dans ce contexte, les Corinthiennes converties faisaient preuve d'un comportement qui perturbait le culte chrétien. Ainsi, Stott écrit : « Il est donc fort possible, comme le proposent certains exégètes, que Paul invite tout simplement les femmes trop bavardes à se "taire dans les assemblées" et à interroger leur mari à la maison si elles ont des questions (v. 34-35), comme il demande à ceux qui parlent en langue "de se taire" s'il n'y a pas d'interprète (v. 28) ou au prophète de le faire, si un autre assistant a une révélation (v. 30). Car tel est le principe qui doit gouverner tout comportement dans l'Église : "Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix" (v. 33). De toute manière, l'apôtre n'interdit certainement pas toute prise de parole des femmes dans l'Église : trois chapitres plus tôt, il a mentionné leurs prières et leurs prophéties (11.5), et il permet à "chacun", et non seulement aux hommes, de participer au culte de l'Église par un "cantique, une instruction, une révélation, une langue ou une interprétation" en 1 Corinthiens 14.26 »⁽⁹⁾.

D'autres estiment que Paul, dans les v. 33b-35, cite (comme il le fait à plusieurs reprises dans cette épître – cf. 6.12 ; 7.1 ; 8.1, etc.) des opposants (probablement judaïsants) qui prônent l'imposition aux femmes chrétiennes des mêmes interdits que ceux en vigueur dans la synagogue⁽¹⁰⁾. D'autres encore soutiennent que ce passage n'appartient au texte original, mais a été ajouté par la suite⁽¹¹⁾. Cela permet d'expliquer la contradiction entre cette parole et celle du v. 11.5.

PC - Le contexte n'explique pas tout car Paul fait référence, d'une part, à la Loi de l'Ancien Testament et à l'ordre créationnel qu'elle édicte (*Gn 2.21ss ou Gn 3.16 ? Cf. 1 Co 11.3ss et 1 Tm 2.13-14*), et d'autre part, à la pratique de « toutes les Églises des saints » pour fonder l'ordre qu'il donne aux femmes de se taire. En outre, Paul éprouve le besoin de préciser que ce qu'il écrit aux Corinthiens est un commandement du Seigneur (v. 37). Comment résoudre la tension, voire la contradiction, avec ce que dit Paul en *1 Co 11.5* (autorisation de prophétiser) ? Différentes solutions sont proposées : les femmes sont autorisées à prendre la parole en privé, mais pas en public ; elles peuvent parler sous l'influence de l'Esprit, mais pas enseigner, ou se prononcer sur les prophéties entendues. Car ce serait là prendre une position d'autorité.

• 1 Timothée 2.8-15

Ce texte, qui possède des similitudes avec le précédent (il aborde la question du bon déroulement du culte et édicte certaines interdictions envers les femmes) n'est pas facile à interpréter. Ceux qui voudraient résolument s'en tenir à la lettre s'exposeraient à de gros obstacles : qui oserait soutenir que Paul ordonne aux hommes de toujours lever les mains vers le ciel lorsqu'ils prient (v. 8), ou qu'une femme ne peut être sauvée qu'en devenant mère (v. 15) ? ! La situation particulière de l'Église d'Éphèse explique (au moins en partie) les propos de l'apôtre. Il est clair que l'Église doit faire face au venin subtil et néfaste de faux docteurs (cf. 1.3-7 ; 4.1-3 ; 6.3-5, 20). La question est de savoir *jusqu'à quel point* ces propos de Paul sont circonstanciels.

PC - S'il faut tenir compte du contexte particulier, il faut aussi tenir compte du fait que Paul fonde ses propos sur *Genèse 2 et 3* qui ont trait respectivement à l'ordre créationnel et à l'événement de la « chute ». Ce qui confère aux propos de Paul une valeur permanente et non pas seulement circonstancielle. La femme ne peut enseigner ni prendre autorité sur l'homme (donc exercer un ministère d'autorité) en raison de cet ordre créationnel entre l'homme et la femme, institué par le Créateur (cf. *1 Co 11.3*).

PPC - John Stott suit une voie médiane : la situation particulière de l'Église d'Éphèse est à prendre en compte, mais l'instruction de l'apôtre a un caractère plus général... qui cependant n'interdit pas forcément l'exercice de ministères féminins. Car il faut tenir compte des deux antithèses utilisées par Paul au v. 12 : 1. s'instruire en silence/enseigner ; 2. avec une entière soumission/prendre autorité. La deuxième est l'antithèse fondamentale (qui reprend l'enseignement constant de Paul sur la soumission de la femme et le rôle de tête de l'homme), tandis que la première est une expression de la seconde. Ainsi Stott estime que si l'ordre créationnel entre l'homme et la femme a une valeur permanente, par contre l'interdiction d'enseigner (comme l'exigence du port du voile en *1 Co 11*) constitue une expression culturelle, conforme aux pratiques du 1er siècle.

PP - D'autres vont plus loin développant, à la lumière de la situation particulière, une autre interprétation. Des femmes de l'Église, séduites par de faux-docteurs ont répandu un enseignement selon lequel tout ce qui relève du corps (opposé à l'esprit) est néfaste (cf. 4.3). D'où la condamnation du mariage et de la procréation. Elles justifient leur droit à enseigner en se fondant sur une connaissance supérieure qu'elles auraient reçue, à l'exemple d'Ève qui, la première, a mangé le fruit de la connaissance. On comprend mieux les propos de Paul, sa condamnation sévère d'Ève et la référence à la maternité de la femme (et plus loin dans l'épître sa défense du mariage (4.1-3) et son affirmation de la bonté de la création – 4.4 et 6.17). C'est dans ce contexte que Paul demande aux femmes de se tenir « tranquilles » (même terme qu'au v. 2), et leur interdit d'enseigner et de vouloir « dominer », « s'imposer » (ou encore « agir comme des êtres indépendants » ; le verbe grec, employé seulement ici dans le Nouveau Testament, est susceptible de différentes traductions). Qu'elles se laissent d'abord instruire, avec humilité, au lieu de prétendre assumer l'autorité d'enseignants reconnus ; elles pourront ensuite, si le Seigneur les y appelle, instruire la communauté. Paul ne légifère donc pas pour toutes les Églises de tous les siècles⁽¹²⁾.

1.4 Bilan

Nous constatons donc que ces différents textes du Nouveau Testament font l'objet d'interprétations divergentes qui entraînent l'adoption de diverses positions concernant les ministères féminins. Il faut savoir que les passages mentionnés ci-dessus, ainsi que celui de *1 Co 11.1-16*, comportent de grandes difficultés de compréhension ; les exégètes (spécialistes de l'étude des textes bibliques) sont loin d'être unanimes dans leur interprétation (même lorsqu'il partagent la même opinion sur les ministères féminins !). Deux exemples suffiront à le montrer :

- se pose la question de savoir ce que Paul vise précisément lorsqu'il emploie le verbe « parler » (*lalein*, en grec) en *1 Co 14.35* : veut-il dire « prêcher », « parler en langues », « bavarder », « enseigner », « se prononcer sur une prophétie », « prier », « prophétiser » (mais alors *1 Co 11.4-5* ?) ou tout cela à la fois ?

- en *1 Tm 2.15* comment comprendre la phrase « elle sera sauvée par la maternité » ? Et quel rapport cette affirmation a-t-elle avec le reste du passage ?

Cela doit nous inviter à la prudence dans l'application des données néotestamentaires à la vie des Églises d'aujourd'hui. Comme l'écrit un théologien évangélique à propos de 1 Tm 2. 11-12, « Comment mettre ce texte en pratique si nous ne pouvons être sûrs de ce qu'il signifie ? ». Les enseignements que nous donne le Nouveau Testament sont fragmentaires, et semblent parfois même contradictoires. Nous y voyons des Églises en gestation, cherchant à répondre à des besoins sous la direction de l'Esprit, mais nous n'y trouvons pas un modèle unique et contraignant d'organisation ecclésiastique. Si Dieu est un Dieu d'ordre, il n'impose pas un ordre immuable. Il éclaire et dirige son peuple pour l'aider à vivre dans la fidélité selon l'Esprit et non selon la lettre.

Il est également utile de signaler que nos traductions de la Bible font parfois pencher (involontairement le plus souvent) la compréhension des lecteurs dans un sens non conforme à l'intention des auteurs, par exemple, en traduisant le mot grec « *anthrôpos* » – qui désigne l'être humain, aussi bien la femme que l'homme – par « homme » (qui exclut les femmes) : c'est le cas en *2 Tm 2.2* et *3.17*.

Ces remarques étant faites, on peut proposer le bilan suivant :

- **Les partisans de la position contre** soutiennent généralement que leur position se fonde sur le témoignage de toute la Bible concernant le rapport homme-femme qui y est enseigné et décrit : selon l'ordre créationnel, c'est à l'homme qu'a été confié l'exercice de l'autorité. Les textes pauliniens (*1 Co 11* ; *1 Co 14* et *1 Tm 2* ; cf. aussi *1 Tm 3* et *Tt 1.5-9*) constituent des applications concrètes relatives aux ministères de ce principe général (le rapport hiérarchisé homme-femme). Il leur est cependant plus difficile d'interpréter les données du Nouveau Testament qui, apparemment du moins, attestent l'exercice de ministères de direction et d'enseignement par des femmes. Ces ministères féminins mentionnés sont interprétés généralement comme étant soit des ministères charismatiques (et non pas institutionnels), soit privés.

- De leur côté, **les partisans de la position pour** mettent l'accent d'une part sur les textes qui évoquent les chrétiennes engagées activement au service de l'Évangile, et d'autre part sur ceux qui soulignent l'accès à la même grâce, le partage du même statut « en Christ » et le fait que les femmes comme les hommes ont part au même Esprit. Quant à leur interprétation des textes pauliniens, elle est autre que celle des partisans de PC. Mais ne fait-elle pas la part trop belle aux éléments contextuels ?

- **Les partisans de la position pour conditionnelle**, quant à eux, optent pour une voie intermédiaire qui a le souci (et le mérite) de proposer une autre solution afin de faire vraiment justice aux diverses données scripturaires sur la question. Ils se veulent attentifs à la fois au principe du rapport hiérarchisé homme-femme, qu'ils estiment bibliques, aux contextes culturels, et à l'exercice par les femmes des dons qu'elles ont reçus. Mais, beaucoup ne sont pas convaincus par une telle position médiane : non aux ministères « ordinaires », mais oui aux ministères « extraordinaires » ; non à l'autorité de la femme sur l'homme, mais oui à des ministères d'enseignement et de direction au sein d'une collégialité et sous l'autorité d'un homme.

2) Autres arguments avancés

2.1. Arguments et contre-arguments avancés par les partisans de PC :

- Les partisans de PP et PPC se laissent bien trop influencés par la culture ambiante, par la mentalité occidentale qui nivelle les différences et prône, dans quasiment toutes les fonctions sociales, la parité hommes-femmes. Or, l'Évangile appelle les chrétiens à ne pas se conformer au monde présent (*Rm 12.2*), mais au contraire à lui résister.

- Jusqu'à récemment la pratique universelle de l'Église a été de ne confier qu'à des hommes les ministères de direction et d'enseignement, suivant en cela la pratique tant de l'Ancien Testament (les chefs de famille (anciens) et les prêtres étaient des hommes) et celle de Jésus et des apôtres.

- La situation nouvelle « en Christ » (*Ga 3.26-28*), qui octroie aux croyants (hommes et femmes) de nombreux bienfaits et le même statut, n'abolit cependant pas les distinctions sexuelles, ni les rôles impartis à chaque sexe.

- L'accès des femmes aux ministères de direction et d'enseignement favorisent l'uniformisation des rôles, alors que hommes et femmes sont appelés à des rôles différents et complémentaires en vue du bien de tous, et notamment en vue de la croissance spirituelle des chrétiens.⁽¹³⁾

- L'accès des femmes au ministère pastoral peut entraîner une minoration de la dimension d'autorité de ce ministère en raison de la compréhension et de la pratique qu'en ont, en général, celles-ci.⁽¹⁴⁾

2.2. Arguments et contre-arguments avancés par les partisans de PP (et dans une certaine mesure par ceux de PPC)

- Concernant le rapport entre l'enseignement et l'autorité de l'enseignant, il faut prendre en considération les trois éléments suivants : 1. notre situation n'est pas la même que celle du 1er siècle : alors qu'au 1er siècle, aucune institution ne pouvait servir de référent à une personne qui parlait, aujourd'hui, le canon des Écritures est fixé, et tout enseignant se situe dans une certaine tradition théologique (confessions de foi de son Église, etc.) ; 2. dans une perspective chrétienne, l'enseignement ne repose pas sur le genre masculin, mais sur l'autorité de l'Écriture ; 3. dans une compréhension professante de l'Église (qui est celle des Églises baptistes), l'autorité ne repose pas uniquement entre les mains de ceux qui exercent un ministère de direction et d'enseignement. Les responsables exercent leur ministère *au sein* de leur Église locale et de leur Union d'Églises, et en communion avec elles. En effet, le Nouveau Testament enseigne clairement la légitimité de la participation de l'Église *entière* à la prise de décision (*Ac 6.2-3* ; *11.29-30* ; *14.23* ; *15.22*). Cet enseignement est fondé sur le sacerdoce commun (« universel ») des croyants qui ont tous part à l'Esprit (*1 Co 12.7* ; *1 P 2.9-10* ; *4.10*)⁽¹⁵⁾.

- La distinction entre enseignement/ministères publics et privés ne semble pas pertinente dans le contexte de l'Église primitive fonctionnant essentiellement en réunions de maison.
- Refuser aux femmes ces ministères d'enseignement et de direction, c'est priver l'Église et la société de leur apport spécifique, qui s'avère complémentaire de celui des hommes : elles exercent ces ministères en tant que femmes, avec leur sensibilité propre, en mettant généralement l'accent sur les dimensions relationnelles, d'accompagnement et d'écoute⁽¹⁶⁾. Refuser aux femmes ces ministères, c'est aussi empêcher des chrétiennes appelées et équipées par le Seigneur d'accomplir leur vocation. L'histoire atteste que des femmes ont exercé des ministères remarquables, très fructueux.⁽¹⁷⁾
- Si prôner l'exercice des ministères féminins peut-être le fruit d'une influence de la culture ambiante (et du féminisme en particulier), s'y opposer peut tout autant être le fait d'une influence étrangère à l'Évangile : celle (certes inconsciente) de l'androcentrisme, voire du machisme, qui imprègne l'histoire de l'humanité depuis ses débuts.
- Les partisans de PC devrait être cohérents jusqu'au bout en prônant que la femme chrétienne ne devrait occuper *aucune* position de responsabilité dans la société (donc professionnelle) qui la placerait dans une position de supériorité hiérarchique par rapport à un homme.
- Le Dieu de la Bible est Celui qui intervient régulièrement pour parler à la place de ceux que l'on bâillonne, ou pour rendre la parole à ceux qui en étaient privés. La fameuse prophétie de *Joël* accomplie lors de la Pentecôte (*Ac 2.17s*) n'énonce-t-elle pas cela ?
- L'opposition aux ministères féminins, incompréhensible pour la plupart de nos contemporains, constitue un obstacle au témoignage de l'Évangile dans notre société.

Groupe de travail Ministères féminins

1. Le chrétien et les défis de la vie moderne, trad. de l'anglais par J. Buchhold, coll. « Alliance », Méry-sur-Oise, Sator, 1989 [éd. originale 1984], volume 2, p. 157-67.

2. Cf. le document de la Faculté Libre de Théologie Évangélique (Vaux sur seine) : « La place de la femme dans l'Église » (notamment § 8) dont Henri Blocher est un des auteurs.

3. « Le débat sur le ministère pastoral féminin », Le Christianisme au XXe siècle n°384, 10-16 janvier 1993.

4. « Traditio perpetuo servata ? La non-ordination des femmes : tradition ou simple fait historique ? » in *Rituels, Mélanges offerts au Père Gy*, Paris, Cerf, 1990, p. 398-99.

5. Sous l'ancienne alliance, certaines femmes ont été suscitées par Dieu pour proclamer sa Parole : Myriam, la sœur de Moïse, Houlda sous le règne de Josias, qualifiées toutes les deux de « prophétesses » (Ex 15,20 ; 2 R 22,14) et Débora, dont le rôle a dépassé celui de la prophétie, puisqu'elle a été « juge » en Israël, rendant la justice et conduisant les armées d'Israël (Jg 4).

6. Le chrétien et les défis de la vie moderne, vol. 2, p. 161.

7. Article cité.

8. Nous n'abordons pas ici les textes de 1 Co 11.2-16 et de Ép 5.21-33, objets de nombreuses controverses. Voir les différents commentaires qui leur ont été consacrés ; par exemple : John STOTT, *Le chrétien et les défis de la vie moderne*, vol. 2, p. 148-157 ; Gilbert Bilézikian, *Hommes-Femmes. Vers une autre relation*, Mulhouse, Grâce et Vérité, 1992, p. 108-15 et 122-36 ; Alfred Kuen, *La femme dans l'Église*, Saint-Légier, Emmaüs, 1994, ch. VIII.

9. Le chrétien et les défis de la vie moderne, vol. 2, p. 161-62.

10. Cf. Gilbert Bilézikian, *Hommes-Femmes...*, p. 116-122.

11. G.D. Fee, *The First Epistle to the Corinthians*, New International Commentary on the New Testament, Grand Rapids, Eerdmans, 1987, p. 699-708.

12. Voir Anne-Laure Danet, « 1 Timothée 2,8-15 et le ministère pastoral féminin », *Hokhma* 44, 1990, p. 23-44 ; Gilbert Bilézikian, *Hommes-Femmes...*, p. 137-145.

13. Cf. le texte de J.-L. Richardeau : « L'Église, ses ministères, les changements sociaux et la structure de la personne. Perspective psychologique ».

14. Cf. le texte de Jean-Paul Willaime : « Les pasteurs femmes et les mutations contemporaines du rôle de pasteur ».

15. Cf. le texte de la Faculté Libre de Théologie Évangélique : « La place de la femme dans l'Église » § 9.

16. Cf. à nouveau le texte de Jean-Paul Willaime : 'Les pasteurs femmes et les mutations contemporaines du rôle de pasteur'.

17. Madeleine Blocher-Saillens, *Libérées par Christ pour son Service*, Nogent-sur-Marne, 1961.

1 Timothée 3

Versets 1-7 :

Dans cette péricope (une péricope est un petit ensemble de versets ayant sa cohérence propre), Paul donne ses instructions à Timothée à propos de la charge « d'évêque » (v.1). On dit aussi parfois « évêque ». Avant de voir plus en détail ce que Paul attend des personnes qui accèdent à une telle charge, il faut déjà dire quelques mots sur la charge elle-même. De quoi s'agit-il ?

Le terme grec dans l'original est lié à l'idée de visiter, de prendre soin, de surveiller, de diriger. C'est une belle œuvre selon les mots de l'apôtre !

Plusieurs commentateurs ont tenté de discerner une organisation d'Église précise dans l'articulation entre l'évêque dont il est question ici et les diacres, ou ministres, dont Paul parle à partir du verset 8. Certains d'entre eux ont par exemple fait remarquer que l'évêque est mentionné au singulier, et que les ministres sont mentionnés au pluriel. Ils en ont tiré la conclusion d'une structure hiérarchique avec un collège de diacres/anciens et un évêque qui dirige. Mais il faut se garder de conclusions trop hâtives. Le mot évêque semble utilisé ailleurs comme synonyme d'anciens ou de ministres (Tite 1.5-7 ; Philippiens 1.1 ; Actes 20.28). Il nous faut veiller à ne pas calquer nos organisations d'Églises d'aujourd'hui sur les textes du Nouveau Testament. D'autant plus qu'ici, Paul parle de ces évêques et ces ministres mais sans rien dire, ou presque, de leurs fonctions. La prudence est donc de mise dans notre interprétation.

Regardons d'un peu plus près ce qui se dégage des exhortations de Paul. Il faut déjà noter que celles-ci sont essentiellement d'ordre moral : très peu est dit de leurs compétences, et donc de leurs fonctions. On peut donc immédiatement noter l'importance d'une vie cohérente. Le service du Seigneur et de l'Église ne va pas sans une vie privée droite qui, elle aussi, est au service du Seigneur. Le témoignage envers l'extérieur est en jeu (v.7). L'évêque doit faire preuve d'une certaine sobriété : il doit être le mari d'une seule femme, sobre dans son rapport à l'alcool, sobre dans ses relations en recherchant la paix et non le conflit. Le ministère d'évêque est un ministère relationnel ; celui qui aspire à cette charge doit donc faire preuve de maturité dans ce domaine.

L'injonction « mari d'une seule femme » a été interprétée de diverses manières. Certains ont vu l'exclusion des célibataires d'une telle tâche, d'autres l'interdiction du remariage, d'autres l'interdiction de la polygamie, d'autres encore une injonction générale exigeant une vie conjugale exemplaire pour les évêques. Cette dernière interprétation est certainement la meilleure. La première ne rend pas compte du « une seule ». La deuxième est incluse dans la quatrième, plus générale. Enfin, la troisième semble contredire d'autres textes qui admettent une certaine souplesse – dans certains cas (adultère, séparation à l'initiative du conjoint non-chrétien, décès du conjoint) – pour le remariage (Mt 19.7 ; Rm 7.3 ; 1 Co 7.15).

L'évêque doit encore bien savoir diriger sa propre maison et éduquer ses enfants (v.4-5). L'image en arrière-plan n'est pas celle de la famille moderne, mais plutôt celle de la maisonnée antique, c'est-à-dire une famille élargie de plusieurs dizaines de personnes comprenant la famille nucléaire, des personnes au-delà de la famille nucléaire, et des esclaves. Une véritable petite entreprise ! Si un homme fait ses preuves dans sa maisonnée, alors il saura certainement gérer l'Église de Dieu. L'exhortation de Paul à propos de la soumission des enfants mérite quelques remarques. En effet, elle a souvent servi à justifier une attitude de jugement non-biblique envers les enfants du pasteur, et donc envers le pasteur et sa femme (la pasteur et son mari). Encore une fois, l'idée générale de Paul ici est de discerner la capacité d'un éventuel évêque à la lumière de sa manière de gérer sa famille, pas d'exclure ceux dont les enfants font un faux pas ! Comme le dit Bénétreau dans son commentaire, les enfants subissent aujourd'hui de nombreuses influences, pas seulement celle de leurs parents. Et on ne

peut donc pas imputer aux parents les égarements (souvent provisoires) des enfants lors de l'adolescence par exemple.

Enfin, l'évêque doit aussi être « apte à l'enseignement » (v.2). C'est peut-être la seule injonction qui concerne directement la fonction de ces responsables d'Église. D'autres passages donnent plus de renseignements sur cette aptitude à enseigner. Elle doit se manifester par une capacité à reprendre les « contradicteurs », mais avec douceur et sans se quereller avec eux (2 Tm 2.25). Il s'agit aussi d'une capacité à persévérer dans la saine doctrine, et à nouveau à réfuter les contradicteurs (Tite 1.9).

En conclusion, on peut dire que les exigences que Paul attache à la fonction d'évêque ne sont pas d'une grande originalité. Elles ne sont même pas spécifiquement chrétiennes. On retrouve de telles injonctions morales chez les philosophes grecs de l'époque de Paul. De même, ces exigences ne sont pas propres au « clergé » dans l'Église. Ce qui est décrit ici, c'est ce qui est attendu de tout chrétien (c'est une des grandes affirmations de Martin Luther lors de la Réforme : la foi chrétienne ne permet pas une éthique à deux vitesses, l'une pour le « peuple » et l'autre pour le « clergé » et les moines ; tous doivent suivre l'éthique exigeante du sermon sur la montagne). Mais l'évêque doit être irréprochable dans cette éthique attendue pour tous, à cause de l'aspect public de son ministère.

Versets 8-13 :

Les versets suivants abordent maintenant la question du ministère des diacres (ou ministres, serviteurs). Comme pour l'évêque, rien n'est dit de leur fonction, mais les exigences portent plutôt sur leur caractère et leur comportement. Paul commence d'ailleurs cette péripécie par « pareillement ». À noter cependant que l'aptitude à enseigner est absente. Pourtant ils sont quand même tenus de « conserver le mystère de la foi » (v.9). Chez Paul, une éthique juste et une bonne théologie vont toujours de pair. Ces diacres, même si ils n'enseignent pas, ne doivent pas se laisser entraîner par les faux enseignements (voir 1.3-11), et être donc capables de discerner les faux docteurs.

Comme pour les évêques, la direction de la maisonnée est un critère de discernement pour choisir des diacres. Il semble donc qu'ils avaient une fonction de direction dans l'Église, aux côtés de ou des évêque(s).

L'exhortation à être « exempts de gains honteux » est à souligner. On a souvent tendance à juger l'éthique à la seule lumière de l'éthique sexuelle, mais Paul ne se limite pas à ça. Les dirigeants de l'Église (et à nouveau, tout chrétien) doit gagner sa vie honnêtement, c'est-à-dire par des activités non seulement légales, mais qui ne sont pas contraires à l'Évangile, à la justice de Dieu. L'Église devrait exercer un discernement dans ce domaine aussi fin qu'elle le fait pour la sexualité (en demeurant cependant dans l'amour de celui qui tombe, et toujours avec le souci de relever l'autre).

Le verset 11 est quelque peu étonnant. Il semble interrompre la série d'exhortations de Paul sur les qualités attendues des diacres. De plus, une question difficile se pose : de quelles femmes parlent-ils ? Des femmes en général ? Des épouses des diacres ? De diaconesses ? La première interprétation semble exclue par le contexte, qui est celui de l'exercice des ministères. En revanche, il est difficile de trancher entre les deux dernières. Si il s'agit des épouses de diacres, on peut comprendre que la tâche publique des ministres implique aussi une sobriété de l'épouse. On pourrait aussi imaginer que les épouses de diacres les assistent d'une manière ou d'une autre dans leur ministère. Si ce sont des femmes-diacres, alors force est de constater qu'en substance, il leur est demandé la même chose qu'aux hommes. Notez d'ailleurs le « de même » au verset 11, qui ferait pencher vers l'interprétation « femmes-

diacres » plutôt que « épouses de diacres ». Si Paul avait en vue les épouses, il serait étonnant qu'il ne dise pas « leurs femmes ». À titre personnel, je préfère donc l'interprétation « diaconesses » (on sait d'ailleurs par Rm 16.1 qu'il y avait des femmes diacres dans l'Église primitive).

En tout cas, ceux (et celles ?) qui exercent bien leur ministère jouiront d'une grande assurance devant l'Église, et ceci par la foi en Jésus-Christ.

Comment appliquer ça aujourd'hui ? Il faut déjà remarquer que dans notre communauté, les responsables (le pasteur et les conseillers ; pas les anciens) sont choisis par toute l'Église lors des assemblées générales. L'enseignement de ce texte de 1 Timothée 3 concerne donc tous les membres de l'Église. C'est tous qui doivent exercer ce discernement. Cependant, il ne faudrait pas appliquer à la lettre les exhortations émises ici qui, comme on l'a vu sont très contextuelles (c'est-à-dire liées au contexte de l'époque). Par exemple, je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui bien diriger sa famille ait la même portée que diriger sa maisonnée romaine à l'époque. Autrement dit, bien diriger une maisonnée romaine, c'est savoir gérer une équipe, des finances et une administration plus conséquente que celles d'une famille nucléaire aujourd'hui. Mais bien sûr, les grandes lignes décrites par Paul ici sont toujours valable telles quelles : établir des serviteurs – hommes et femmes – qui ne soient pas querelleurs, qui soient accueillants, sobres en toute chose, de bons administrateurs, qui sachent maintenir la foi de l'Église dans toute sa justesse (et pour les pasteurs et prédicateurs, qu'ils sachent l'enseigner).

Versets 14-16 :

Les versets 14 et 15 montrent que les directives qui précèdent (et certainement toute la lettre) sont confiées à Timothée par Paul. C'est à lui de veiller à leur respect en attendant la venue de l'apôtre.

Paul a l'habitude de dire que l'Église est fondée sur Jésus-Christ (1 Co 3.11 ; Ep 2.20), qui est lui-même la vérité (Jn 14.6). Mais ici la formule est inversée, et c'est assez étonnant. L'Église de Dieu est la colonne et l'appui (la fondation) de la vérité (v.15). Il faut remettre cette affirmation dans le contexte des faux enseignements qui sévissent dans l'Église d'Éphèse. Face aux faux docteurs, l'Église de Dieu a la responsabilité de soutenir la vérité, en la vivant et la proclamant. Si elle ne le fait pas, qui le fera ? Pour cela, elle doit donc veiller à ce que cette vérité ne soit pas mêlée aux fables (1.4) et aux enseignements de démons (4.1 et suivants). On verra plus en détail lors de l'étude du chapitre 4 quels étaient ces faux enseignements qui séduisaient les éphésiens, mais on peut déjà se demander pour nous aujourd'hui quelles sont les enseignements séduisants pour notre époque, et dont on doit veiller qu'ils ne se répandent pas dans l'Église.

Puis au verset 16 Paul va offrir à ses lecteurs un résumé de cette vérité que l'Église doit soutenir. Ce résumé est introduit ainsi : « il faut le reconnaître, le mystère de la piété est grand ». Le « il faut le reconnaître » (ou « assurément » dans certaines traductions) est un mot apparenté à « confession ». Ce terme et l'expression « mystère de la piété » prépare aux affirmations qui vont suivre. Ce sont des affirmations solennelles, la vérité que l'Église doit tenir. Pourquoi Paul utilise-t-il le mot de « mystère » pour en parler ? Cela fait penser aux religions à mystère de l'Empire romain, au sein desquelles il fallait passer par diverses étapes d'initiation pour accéder à une connaissance cachée. Mais ici, c'est différent. Comme en Colossiens 1.26, Paul dit bien que ce mystère a été manifesté. C'était un mystère car ce n'était que le plan de Dieu, encore inaccompli, mais ce mystère a maintenant été révélé, et à tous, pas seulement à des initiés. Bien sûr, et même si il n'est pas explicitement mentionné, ce texte

renvoie à Jésus. C'est bien lui qui a été manifesté dans la chair. Lui qui existait bien avant la fondation du monde – il est le Verbe éternel qui a été l'agent de la création (voir Proverbes 8 ; Jean 1 ; Colossiens 1) – il s'est incarné, il est devenu un homme. « Il a été justifié dans l'Esprit ». Jésus n'avait pas besoin d'être justifié par Dieu comme nous l'avons été, mais ce verset renvoie plutôt à sa résurrection, par laquelle Dieu a justifié l'œuvre et la vie de Jésus, par laquelle il a été confirmée que Jésus était sans péché, et qu'ainsi la mort ne pouvait le retenir.

« Il est apparu aux anges ». Si on comprend ici le mot « ange » dans le sens des êtres célestes, alors l'affirmation fait référence à l'ascension de Jésus. Après sa résurrection, l'homme Jésus est remonté au ciel. Le mot peut aussi vouloir dire « messenger », mais qu'est-ce que la confession voudrait dire ? Peut-être qu'il est apparu à ses messagers, les apôtres. Mais ce terme n'est jamais utilisé ailleurs pour désigner les apôtres. La première interprétation est certainement la plus naturelle.

« Il a été proclamé parmi les nations » : la bonne nouvelle de Jésus-Christ a été transmise par les apôtres d'abord à Jérusalem, puis dans toute la Judée, et puis dans le monde entier, c'est-à-dire jusqu'aux non-juifs. Cela nous paraît bien naturel aujourd'hui, mais c'était là une nouveauté incroyable que le peuple de Dieu soit composé de gens de toutes nations. La présence dans cette confession de foi de cette affirmation et de la suivante (« il a été cru dans le monde ») nous rappelle que notre foi en Jésus est profondément missionnaire. Elle implique la proclamation dans le monde.

« Il a été enlevé dans la gloire ». On a à nouveau ici une référence à l'ascension.

Cette confession de foi, dans le texte original, est construite de manière très poétique, avec de nombreuses assonances.

À nouveau, on peut se demander pour nous aujourd'hui quelles sont les points fondamentaux de la foi qui posent problème dans notre (nos) communauté(s) ?

Chapitre 4

Les fausses doctrines et la reconnaissance à Dieu : v.1-5

Après cette confession de foi si profonde sur l'exaltation du Christ incarné, glorifié et proclamé (3 :14-16), Paul 'revient sur terre', pour exhorter son jeune disciple aux dangers des fausses doctrines qui pourraient se propager au sein de l'Eglise. Il lui donne aussi des conseils sur la bonne conduite et l'exemplarité à avoir dans sa fonction de responsable d'église.

En grec, les trois premiers versets de ce chapitre ne forment qu'une seule phrase, qui donne une idée plus précise sur le genre d'hérésie qu'il faut combattre (alors qu'au chap.1, il était juste question de repousser ces fausses doctrines).

Le début de la phrase (v.1a) est très solennel : *'L'Esprit dit...'*, pensant presque que Paul aurait eu une révélation particulière pour dire ce qui va suivre. L'adverbe traduit par *'expressément'* ou *'clairement'* (*'rhétos'* en grec) 'indique que ces éléments d'événements futurs se sont clairement fait connaître' (D.Guthrie, *The Pastoral Epistles*, TNTC, p.91) ; *'dans les derniers temps'* : 'Paul considère qu'il vit *dans les derniers temps*, période qui a commencé avec la venue du Christ' (note Bsem).

→ Dans ces derniers temps, donc, il y a des gens qui se détournent de la foi (c'est ce qu'on appelle l'apostasie), cela se manifestant de deux manières : ils s'attachent à des *esprits séducteurs* et à des *doctrines de démons* (v.1b), ce qui les met clairement dans le camp opposé à Dieu (les démons sont les agents du diable). Paul mentionne donc ce qu'il y a derrière les fausses doctrines enseignées et prêchées : Satan. Ces gens se laissent *'égarer par des gens hypocrites et menteurs'* (Bfc) - v.2a -, ce qui semble dire que Satan se sert de gens hypocrites et menteurs pour propager ses enseignements. Ainsi, ces gens ne semblent même pas avoir conscience du mal, puisque leur *'conscience est marquée au fer rouge'* (v.2b) : il faut savoir que la *marque au fer rouge* était réservée aux criminels et aux esclaves fugitifs ; cela pourrait indiquer que 'la conscience de ces apostats est devenue la propriété des mauvais esprits' (Keener, cité par Kuen, p.625), étant *'cautérisés'* (traduction du mot grec *'kékaustèriasménoi'*) (cautériser signifie brûler un tissu avec un cautère, qui est un instrument à pointe chauffable au rouge), ce qui décrirait leur endurcissement.

Puis le v.3 donne des précisions sur les faux enseignements de ces gens : *'ils disent qu'il est mauvais de se marier et de manger certains aliments'* (v.3a). Ces gens étaient des précurseurs des gnostiques du 2^{ème} siècle, prônant un dualisme : l'esprit est bon, mais la matière est mauvaise. Ainsi, 'tous les appétits du corps étaient donc mauvais et devaient être chassés de l'esprit, y compris les désirs naturels d'avoir des rapports sexuels et de se nourrir. Mais Paul alla droit au cœur de l'erreur doctrinale des dualistes, en déclarant que la matière n'était pas mauvaise en soi, mais qu'elle était plutôt partie intégrante de ce que Dieu avait créé' (Walvoord/Zuck, p.836). D'ailleurs, le philosophe bien connu Platon avait aussi prôné cette idée dans son ouvrage 'le Phédon', en disant que 'tout ce qui dépend du corps prend une valeur négative, par opposition aux satisfactions que procurent à l'âme la contemplation et la recherche des Idées' (J.Russ, *Histoire de la philosophie*, p.27).

La raison pour laquelle cet enseignement est si grave, c'est que 'de telles interdictions sont en conflit avec l'ordonnance divine, puisque les racines de dualisme gnostique nient que Dieu a créé la matière' (Guthrie, p.93). → Les chrétiens (*'ceux qui sont croyants et ont connu la vérité'*, v.3b) sont donc invités à être reconnaissants pour le mariage, et pour les aliments qui sont créés par Dieu (c'est ainsi que nous avons l'habitude de prier avant les repas, pour exprimer notre reconnaissance à Dieu).

Puis vient le v.4, comme suite du v.3, mais comme un principe général absolu très fort : *'Tout ce que Dieu a créé est bon ; rien n'est à rejeter'*, reprenant l'évaluation de *Gen.1 :31* sur l'excellence du créé. Le mot traduit par 'rejeter' ('apoblétos', en grec, qui n'apparaît qu'ici dans tout le NT) signifie litt. 'à être jeté au loin' ; il est ici utilisé dans le sens de 'tabou'. De tels tabous ne devraient pas avoir de place dans l'approche intelligente des chrétiens, en contraste avec les nombreux systèmes de tabous dans les cultes païens. → Rien n'est tabou pour le Seigneur, rien n'est en soi à proscrire ; ensuite, bien sûr, il y a des choses qui sont à éviter voire à bannir, mais ce ne sont pas des choses que Dieu a créées, ce sont des choses que les hommes ont inventées. D'ailleurs, Paul dit ailleurs, aux Thessaloniens : *'examinez toutes choses, retenez ce qui est bon'* (*I Th.5 :21*) ; → c'est à nous donc de discerner - parmi toutes les choses qui existent - ce qui est bon et ce qui ne l'est pas. Non, rien de ce que Dieu a créé n'est mauvais ! Et aux Romains, Paul l'affirme autrement : *'Je sais et je suis persuadé dans le Seigneur Jésus, que rien n'est impur en soi ; mais si quelqu'un estime qu'une chose est impure, alors elle est impure pour lui'* (*Rom.14 :14*). Et Jésus va aussi dans ce sens quand il dit à la foule : *'Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui rend l'homme impur, mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui rend l'homme impur... ce qui sort de la bouche provient du cœur, et c'est ce qui rend l'homme impur'* (*Mt.15 :11,18*). *'Car c'est du dedans, c'est du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, prostitutions, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchanceté, ruse, dérèglement, regard envieux, blasphème, orgueil, folie. Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans et rendent l'homme impur'* (*Mc.7 :21-23*). → Le mal, le mauvais, ne vient pas de Dieu, mais du diable, qui l'insère en quelque sorte dans le cœur, dans le dedans de l'homme, dans sa nature humaine, dans ce qu'on appelle 'la chair'. Puis suit une description de Jésus sur des choses mauvaises qui sortent du cœur de l'homme, et vous remarquerez qu'il n'y a - dans la liste - pas que des 'gros' péchés tels que les vols ou les meurtres mais aussi la ruse, le regard envieux ou l'orgueil...

Le verset continue : *'... pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces'* (v.4b). Ailleurs, il dit : *'Quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâces par lui à Dieu le Père.'* (*Col.3 :17*). Et aux Thessaloniens (*I Th.5 :18*) : *'En toute circonstance, rendez grâces ; car telle est à votre égard la volonté de Dieu en Jésus-Christ.'* → Nous sommes donc invités à jouir de la vie et des biens que Dieu nous donne non pas égoïstement, mais en rendant grâces à Dieu, en Le remerciant, en Lui étant reconnaissants. Et ce texte va plus loin : *'... car tout est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière'* (v.5). → Tout ce que nous recevons avec actions de grâces est sanctifié, c.-à-d. que cela devient 'saint' pour celui/celle qui en bénéficie, en contraste avec les tabous païens. Et le concept chrétien de la sainteté englobe même des objets aussi 'mondains' tels que les viandes (*cf. v.3*) par ex ! D'une manière plus générale, je pense que l'on peut dégager de ce texte que la Parole de Dieu et la prière ne sont pas contre la création de Dieu, et que dans ce qui est 'bon' et 'bien' créé par Dieu il y a Sa parole. C'est aussi ce qui ressort de *I Pi.2 :2-3* : *'Désirez comme des enfants nouveau-nés le lait non frelaté de la parole, afin que par lui vous croissiez pour le salut, si vous avez goûté que le Seigneur est bon.'* → Il y a donc corrélation entre la bonté du Seigneur, que l'on 'goûte', et la Parole de Dieu. Et Paul à Timothée parle de la Parole de Dieu et de la prière : c'est dans la même pensée que l'action de grâces.

Encouragements adressés à Timothée : v.6-16

Tout le reste de ce *chap.4*, ce sont des recommandations adressées par Paul à Timothée, afin d'être *'un bon serviteur de Jésus-Christ'* (v.6a). Pour l'être (*un bon serviteur*), le

jeune homme est invité à '*exposer, enseigner*' ces choses à ses frères et sœurs, montrant ainsi qu'il est '*nourri des paroles de la foi et du bon enseignement que tu as fidèlement reçu (v.6b)*', le verbe grec étant au participe présent, suggérant ainsi un processus continu d'enseignement.

Timothée est exhorté à '*rejeter les fables profanes, les contes de vieilles femmes*' (v.7a). Le mot grec traduit par *fable* est '*mythos*', qui a donné 'mythe' en français. Ce qui est *profane* ('*bebelous*' en grec) va de pair avec ce qui est vain, et peut être traduit par *impie* car, sous une apparence de recherche pieuse, cela éloigne de Dieu. 'La formule péjorative *contes de vieilles femmes*, fréquente dans l'Antiquité, suggère des discours abondants mais superficiels, bons pour les naïfs. *Repousser de telles fables* signifie, pour Timothée, d'abord s'en préserver lui-même, éventuellement argumenter contre les thèses erronées, dans la mesure où elles sont repérables et les contradicteurs suffisamment honnêtes (4 :1-5), avertir les fidèles de leur nocivité, et aussi, selon 1 :4, exercer, quand c'est nécessaire, une discipline pour écarter les fauteurs de troubles' (Bénétreau, p.201).

Puis vient ce verset très connu, positif et exhortatif : '*Exerce-toi à la piété*' (v.7b). Le mot grec '*eusebeia*' ('*piété*') dénote l'attachement à Dieu (traduit ainsi dans quelques versions de la Bible plus récentes). Et le verbe '*exerce-toi*' traduit le grec '*gymnadze*', qui a donné *gymnase, gymnastique* en français ; il décrit un entraînement sportif, un effort à accomplir, une certaine discipline. Un peu plus loin dans cette épître, Paul lui dit : '*Recherche la justice, la piété, la foi, l'amour, la persévérance, la douceur*' (6:11). → C'est quoi, la piété ? (...) Dans l'A.T., la piété ('*hèsèd*' en hébreu) est le mot utilisé très fréquemment pour parler de la bonté ou de la bienveillance de Dieu qui dure toujours (Ps.136 ; Mi.6:8). La piété, c'est la réponse à la bonté, se traduisant donc par l'attachement à Dieu par l'obéissance et par l'esprit d'adoration (cf. Dt.10:12-13). Dans le N.T., la piété est l'une des vertus fondamentales de l'homme attaché à Dieu (I Tim.6:11 ; Tit.1:8), présente normalement en tout chrétien authentique (II Pi.1:6). C'est donc l'obéissance, l'attachement à Dieu, une manière de vivre qui l'honore, qui le respecte, qui lui est consacré.

→ Il faut *s'entraîner pour vivre attaché à Dieu* : cela demande de la volonté, de l'endurance, de la persévérance. Puis l'apôtre continue sur cette thématique de l'*exercice*, pour montrer que '*l'exercice physique est utile à peu de chose, tandis que la piété est utile à tout*' (v.8a). En disant cela, il ne veut pas dénigrer l'exercice physique, donc le sport ; car à plusieurs autres endroits dans ses écrits, l'apôtre prend des exemples et des comparaisons pour la vie spirituelle dans le sport, l'athlétisme (I Co.9 :24-27 ; Ga.2 :2 ; 5 :7 ; Ph.2 :16 ; 3 :12-14 ; II Tm.4 :7 ; cf. aussi Hé.12 :1), en mettant l'accent sur l'engagement, l'entraînement et la persévérance des athlètes. L'opposition est entre le *peu* qu'il représente et le *tout*, revendiqué pour la *piété*. Le *peu* s'applique à des lauriers pour une victoire future mais incertaine, éventuellement à un bienfait pour la santé, à une aptitude accrue pour les efforts corporels exigés par la vie quotidienne. Le *tout* attribué à la piété est explicité dans la dernière partie de la phrase. Et c'est la supériorité du *tout* qui fait pâlir le *peu*' (Bénétreau, p.202). Et l'apôtre montre la promesse associée à la pratique de la piété : '*elle a la promesse de la vie présente et de la vie à venir*' (v.8b). Le v.9 ne vient qu'accentuer la profondeur de ce qui vient d'être évoqué : '*Voilà une parole certaine, digne d'être acceptée sans réserve*' (il y a néanmoins une hésitation parmi les spécialistes, pour savoir si l'expression de ce v.9 se rattache au v.8 précédent - comme par ex. en Tit.3 :8 -, ou au v.10 qui suit - comme par ex. en 1 :15 -).

Paul continue sur la thématique de l'entraînement physique (comme souvent, à propos de son ministère apostolique) avec le v.10, en précisant le mobile de tous ses efforts : *l'espérance dans le Dieu vivant* ! Il rajoute même un autre verbe (en grec : *agonizometha*, qui a donné *agonie* en français) pour accentuer la peine dans ses luttes (la Bseg21 a traduit par *'nous nous laissons insulter'*, en prenant un autre manuscrit grec, *oneidizométha*, mais qui est moins attesté). L'ajout à *'Dieu vivant'* de *'qui est le Sauveur de tous les hommes'* renforce la raison et le mobile des efforts : si on accomplit tous ces efforts, c'est parce que nous (les apôtres) sommes convaincus que Dieu est vivant et qu'il est le Sauveur des hommes, potentiellement de *tous les hommes* (2 :4 rappelle que Dieu *'veut que tous les hommes soient sauvés'*, et 2 :6 qu'*il a offert sa vie en rançon pour tous'*). → Ceci mentionne une fois de plus l'universalisme de la foi chrétienne (cf. Leslie Newbegin et son livre), c.-à-d. le fait que le salut est offert à tous, sans distinction ; mais cela ne signifie pas que tous *seront* sauvés, bien sûr, car seuls ceux qui ont reconnu Jésus comme Seigneur et Sauveur seront effectivement sauvés (certaines versions de la Bible ont traduit le grec *soter* non par *Sauveur*, mais par *bienfaiteur* - Bsem. par ex. -, 'prenant le sens faible de ce mot, connu dans le domaine politique et religieux comme un *bienfaiteur*, un *protecteur*, mais les emplois du terme *soter* et du verbe *sodzein* = *sauver* dans les épîtres Pastorales rendent cette solution peu convaincante' - Bénétreau, p.205). Une difficulté surgit avec la dernière partie du verset : *'et en particulier des croyants'*. D'abord, le mot traduit par *croyants* est le grec *'pistôn'*, de *'pistis'* = la foi. Ce sont donc ceux qui ont la foi en Jésus-Christ, les chrétiens, dont il s'agit ici. Ensuite, il y a la traduction de l'adverbe grec *'malista'*, traduit dans nos Bibles par *'surtout'*, *'particulièrement'*, ou même *'c'est-à-dire'* ou *'au plus haut point'*. 1°) Soit on minimise cette partie du verset, et on affirme que le salut s'étend à tous (tout le monde est sauvé), 2°) soit on distingue entre le potentiel et le réel : tous les hommes peuvent être sauvés (tel est le désir de Dieu, cf. 2 :4 vu ci-dessus, et Dieu a fait ce qu'il fallait pour cela), l'œuvre a été accomplie en leur faveur, mais seuls les croyants obtiennent effectivement le salut, comme le préciseraient les derniers mots de la phrase, 3°) on en arriverait à une conclusion comparable, mais par une autre voie, une exclusion de l'idée de totalité humaine, l'œuvre de Christ ne valant que pour les croyants, les élus ('expiation limitée, définie'). On jouerait alors sur le sens du mot grec *'pantes'* (= *'tout'*), qui n'exprimerait plus une totalité numérique mais une totalité qualitative (comme Augustin, Calvin), l'affirmation centrale devenant *'Sauveur de toutes sortes d'hommes, en particulier des croyants'*. La solution qui semble la plus logique et compréhensible est celle d'un salut offert à tous, sans distinction, mais que c'est seulement chez les croyants que ce salut manifeste son efficacité. 'Dans les Pastorales, il importe, face à l'exclusivisme des faux docteurs, d'exalter un Dieu ouvert à tous, offrant généreusement sa grâce aux pécheurs, sans voiler pour autant l'appel adressé à l'engagement de foi attendu de l'homme' (Bénétreau, p.205-206 pour toutes ces explications). Dit autrement : 'Dieu, dans sa grâce commune, fait du bien à tous les hommes (Mt.6 :45 ; Ac.14 :17 ; 17 :25) mais ce bien ne se transforme, dans sa grâce particulière, en œuvre de salut que pour *ceux qui se confient en lui'* (note Bsem.).

Du fait que Timothée semblait sans doute assez timide, l'apôtre lui demande expressément de transmettre ces instructions et de les enseigner, car cela est son ministère (v.11). Et il continue à l'encourager, à l'exhorter, lui qui est jeune (le mot grec utilisé s'applique à tous ceux qui n'ont pas dépassé 40 ans), et à ne pas se laisser impressionner par des gens plus âgés que lui (v.12a : *'Que personne ne méprise ta jeunesse'* ; cf. I Co.16 :11). Et pour ce faire, le meilleur moyen d'être crédible et reconnu dans son ministère est d'être *'un*

bon exemple (modèle, 'typos' = 'type') pour les croyants' (v.12b), et ceci dans tous les domaines possibles : 'dans les paroles, dans la conduite (= aspect 'extérieur', visible), dans l'amour, dans la foi, dans la pureté' (= aspect 'intérieur', mais qui a des répercussions sur l'extérieur aussi) (v.12c). → La meilleure 'forme' de témoignage, d'évangélisation, c'est l'exemple d'une vie de piété, droite, honnête, vraie, aimante !

Puis l'apôtre donne encore quelques conseils et recommandations à son jeune disciple, et ceci *'en attendant sa venue' (v.13a)*, ce qui laisse entendre que Paul espérait revenir vers lui à Ephèse. Ces conseils concernent son ministère public, pour lequel il doit *s'appliquer, se consacrer*, et ce dans trois directions (v.13b) : 1° Lecture publique des Ecritures : cela se faisait régulièrement dans les synagogues ; 2° Prédication, exhortation (le verbe grec employé est *'paraklései'*, qui a donné *'paraklétos'*, l'Esprit qui *encourage, exhorte*), donc une incitation à mettre en pratique la Parole de Dieu entendue ; 3° Enseignement (*'didaskalia'* en grec, qui a donné 'didactique' en français, et qui est un des termes clé des épîtres Pastorales ; cela comporte la doctrine, l'enseignement, l'exposé suivi des doctrines bibliques, des vérités de foi, visant au progrès des fidèles dans la connaissance. → On peut ainsi en conclure que Timothée avait à jouer un rôle de pasteur-enseignant pour la Communauté d'Ephèse sur laquelle Paul l'avait établi.

Et pour continuer dans ses exhortations très personnelles, Paul mentionne ensuite un événement qui a sans doute marqué la vie de foi de Timothée : l'imposition des mains sur lui, après avoir entendu une prophétie le concernant personnellement, par laquelle il a reçu un don spécifique (v.14 ; cf. par ex. *Ac.13 :2-3*, pour une manière similaire d'opérer : le Saint-Esprit donne une directive alors que l'Eglise est réunie, puis les apôtres se mettent ensemble et imposent les mains sur les personnes pour qui la prophétie a été dite, et les envoient en mission). Cette imposition des mains (un geste courant, déjà dans l'A.T.) s'est faite par des anciens (le mot grec employé est *'presbuterion'* = les *'presbytres'*), ce qui montre une certaine collégialité dans la direction de l'Eglise. (Notons qu'en *II Tm.1 :6*, il n'est question que de Paul, ayant imposé les mains à Timothée ; soit cela fait référence à deux événements différents, soit - et c'est davantage probable - cela fait référence au même événement, mais Paul n'a pas jugé bon d'indiquer qu'il y avait d'autres anciens avec lui quand il mentionne cet événement en *II Tm.1 :6*). Il est aussi question d'une *prophétie* qui avait été faite au sujet de Timothée, comme cela est déjà mentionné en *1 :18* pour son ministère. Notons aussi que c'est un *'don'* (ou *'ministère'*, le mot grec étant *'charismatos'*, ayant donné 'charisme' en français) que Timothée a reçu, et qu'il lui est demandé par Paul de ne pas le *'négliger'* (litt. à 'ne pas y rester indifférent'). → Que faisons-nous des dons que nous avons reçus ? (...)

Le *v.15* continue dans l'exhortation, en précisant que Timothée doit *'se consacrer entièrement à cette tâche'* (ou à *'prendre ces choses à cœur'*, à *'s'attacher à'*, *'avoir souci de'*), à s'y consacrer, et ceci (comme conséquence) *'afin que tes progrès soient évidents pour tous'* : ce faisant, Timothée 'prouvera' qu'il fait des progrès, qu'il grandit spirituellement. Faire des progrès (spirituels) demande de la volonté, et parfois des sacrifices, et donc des efforts (d'où souvent l'utilisation de la métaphore de l'athlète pour parler des progrès spirituels du croyant). Puis il conclut ce chapitre (v.16a) par une demande de vigilance de Timothée sur lui-même et sur son enseignement (pour ne pas y dévier). Et pour y arriver, il faut *'de la persévérance, car en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même ainsi que ceux qui t'écoutent'* (v.16b) : Timothée est donc responsable de lui-même, certes, mais aussi de ceux qui l'écoutent, d'où l'importance d'être un modèle, et d'y être vigilant !

Chapitre 5

Ce chapitre (jusqu'à 6 :2) traite de différentes catégories de personnes au sein de l'église, et regroupe des instructions relatives à ces groupes. Les chapitres précédents étaient des exhortations personnelles à Timothée pour sa vie privée et l'exemple qu'il doit montrer. Ici, Timothée, en tant que responsable, est maintenant chargé d'instruire ces autres personnes en leur donnant des directives.

Hommes et femmes âgé(e)s et jeunes : v.1-2

Il est question ici d'une attitude globale de respect et de prudence envers les hommes âgés et jeunes, le maître mot étant l'encouragement. En somme, Timothée doit avoir une attitude envers les hommes âgés (le terme grec *'presbyteroi'* désigne parfois les 'anciens' - responsables - et parfois - comme ici - tout simplement les hommes âgés) qui serait celle qu'il aurait à l'égard de son propre père, et envers les jeunes hommes comme celle qu'il aurait envers son propre frère.

L'attitude envers les femmes âgées devrait aussi celle qu'il adopterait envers sa propre mère Eunice (cf. *II Tm.1 :5*), donc de respect. En ce qui concerne l'attitude à avoir envers les jeunes femmes, elle devrait être comme envers sa propre sœur, avec une attention toute particulière de le faire *'en toute pureté'* (*'en passé hagneia'* en grec), donc une pureté totale (en évitant tout développement ou même suggestion d'intérêt improprie ou d'intimité', Stibbs, p.1174), un pasteur n'étant pas à l'abri de tentations à l'égard des jeunes femmes. C'est vraisemblablement pour éviter des rapports équivoques qu'il est demandé aux femmes âgées de se charger de l'instruction des plus jeunes (*Tt.2 :4-5*) (Bénétreau, p.225).

Les veuves : v.3-16

Ce passage surprend par sa longueur ! Pourquoi était-ce nécessaire d'autant parler des veuves, dans l'église ? Sans doute parce qu'elles étaient parfois vraiment négligées, et aussi parce que le judaïsme avait déjà bien organisé le secours aux personnes en difficulté économique dont les veuves faisaient partie (car à l'époque, il n'y avait pas de 'pension de réversion' ou de S.S., et lorsqu'une femme se retrouvait veuve, c'était sa survie et sa subsistance qui était en jeu), et par conséquent l'église ne pouvait pas faire moins bien.

Le verbe traduit par *'honorer'* (*'timao'* en grec, *'s'occuper de'* dans Bsem) a une connotation non seulement de respect mais aussi de soutien matériel (cf. *Mt.15 :5*). Que veut dire *'celles qui sont vraiment veuves'* (v.3b) ? La réponse vient au v. suivant : les 'vraies' veuves sont celles qui n'ont pas de soutien, donc qui n'ont par ex. pas d'enfants ou petits-enfants, dont le rôle est d'*'apprendre à exercer la piété d'abord envers leur propre famille et à rendre à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux'* (v.4b). Il n'est donc a priori pas si évident de faire cela, puisque les jeunes générations doivent *'apprendre'* à le faire. Il y va de l'authenticité de la piété (terme si riche, déjà évoqué ; donc la mise en pratique de la foi professée) et aussi de l'équité (puisque s'occuper de sa maman âgée et veuve n'est qu'un juste retour des choses, puisque les enfants ont bénéficié en premier lieu de l'attention et du soin de leurs parents quand ils étaient plus jeunes). Le v.8 vient corroborer ce principe de l'amour en action dans sa propre famille, avec cette affirmation claire et radicale : *'Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, en particulier des membres de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un incroyant'* ! Être *'pire qu'un infidèle/incroyant'* : même les non croyants, en général, s'occupent de leurs parents, des membres de leur famille dans le besoin. Par conséquent, si les chrétiens, régénérés par l'amour de Dieu en eux, ne le font pas, leur position est pire que celle des non croyants, elle serait donc honteuse. → Cette notion de

s'occuper de ses parents dans le besoin est très concrète et actuelle, aussi pour les chrétiens dans nos églises y compris (et en particulier) en Occident (car dans d'autres cultures - Afrique, Amérique latine, Asie en particulier -, il est tout naturel que les enfants s'occupent de leurs parents et en prennent soin, en les recueillant même chez eux, ce qui se fait plus rarement ici).

Et tout cela, bien sûr, *'plaît/est agréable à Dieu'* (v.4c), cela faisant sans doute référence au 5^{ème} commandement, celui d'*honorer ses parents'* (Ex.20 :12 ; Dt.5 :16).

Le v.5 prolonge le v. précédent, définissant la *'vraie veuve'* : c'est celle qui n'a pas de ressources (de la famille), qui est seule, et qui est entièrement consacrée au Seigneur *'jour et nuit'*, *'expression emphatique d'une vie de prière résolue, ordonnée, persévérante, où l'on ne prie pas seulement en fonction des besoins immédiats de la vie quotidienne'* (Bénétreau, p.233), la prophétesse Anne (Lc.2 :37) étant un

En contraste de cette vie dévouée et pieuse, il existe des veuves qui ont le goût du plaisir de la vie large, facile. Le mot grec *'spatalôsa'* (qui modèle de ce type de piété d'une veuve. n'apparaît dans le NT qu'ici et en Jc.5 :5 où certaines trad. - Bcol - ont *'dans les voluptés et le luxe'*) désigne une vie qui ne pense qu'au plaisir, ce qui pourrait suggérer une vie de débauche (prostitution ?), même si le mot représente surtout le luxe d'une riche veuve qui recherche ses propres satisfactions. Le fait de désigner sa vie comme *'morte'* signifie qu'elle ne laisse aucune place en elle au Dieu de la vie authentique.

Paul est ferme envers Timothée, quand au v.7 il lui demande de donner ces instructions, aussi bien aux membres de familles des veuves, que des veuves en général.

Cf. ci-dessus pour le commentaire du v.8, qui est un principe général pour le chrétien, valable en toute circonstance et en tous temps et tous lieux. A méditer ...

Il est question au v.9 d'une *'liste de veuves'*, de quoi s'agit-il ? Certains ont vu en cette description carrément un *'ordre'* de veuves, comme il y avait un *'ordre'* pour les moines ou les nonnes, ou bien comme une fonction similaire à d'autres fonctions comme les diacres ou les anciens. Des textes extrabibliques des premiers siècles font souvent référence à de tels *'ordres'* ou catégories de veuves. Mais il semble plus logique de prendre cette expression comme une simple *'liste'* de personnes, ces veuves dont on définit les critères, et qui devaient être secourues par l'église (le verbe grec *'katalego'* traduit par *'qu'elle soit sélectionnée, enrôlée, placée sur une liste'* a donné par ex. *'catalogue'* en français). Ces critères sont l'âge (pas moins de 60 ans), le fait d'avoir eu un seul mari (v.9) et donc de ne pas se remarier, et également *'qu'elle soit connue pour ses œuvres bonnes'*, qu'elle ait bien élevé ses enfants, qu'elle ait été hospitalière (ayant accueilli les étrangers chez elle, le verbe grec *'xenodokeo'* venant de la racine *'xenos'* = *'étranger'*), eu une attitude de service et d'humilité (le *'lavement des pieds'* mentionné faisant référence à l'exemple que Jésus a laissé à ses disciples en Jn.13 :4-15), ayant secouru les opprimés/malheureux, et - pour résumer - *'cherché à faire le bien en toute occasion'* (v.10). *'Ce tableau est impressionnant ; il ne faut pas le pousser à l'extrême comme si seules des chrétiennes d'une qualité exceptionnelle pouvaient accéder au secours. C'est un idéal vers lequel on doit tendre, avec un désir sincère de progresser sur cette voie'* (Bénétreau, p.237).

Les v.11-15 mentionnent ensuite les *'jeunes veuves'*, qui ne devraient pas inscrites dans cette *'liste'*. Les v.11-13 semblent désapprouver le fait que des jeunes veuves veuillent se remarier, mais ils en donnent la raison : il est question du désir sensuel (le verbe grec rare *'katastrèniaô'*, construit avec le génitif, évoque la sensualité - *'strenos'* - et l'éloignement, la rupture : il arrive que les désirs obsèdent au point d'éloigner du Christ), de l'éloignement de Christ dans ce remariage (donc sans doute un remariage avec un non-croyant), et de l'abandon du premier engagement à le suivre et à s'être engagé dans un service d'église, ce qui entraînerait un

jugement (la trad. Bsem laisse bien comprendre cet aspect d'engagement au service qui aurait ainsi été abandonné si elles se remarient avec des non croyants). Le v.13 reproche alors à ces veuves l'oisiveté, un goût immodéré pour la bavardage, l'intrusion indiscrete dans des maisons (peut-être pour y répandre des fausses doctrines ?) et des discours déplacés (là encore, la trad. Bsem l'exprime bien). Le v.14, au contraire, laisse la possibilité pour ces jeunes veuves de se remarier (donc sous entendu avec des chrétiens), pour ensuite avoir une vie droite et un bon témoignage. Cela n'est pas contradictoire avec I Cor.7:8-9 où, certes, le célibat et le veuvage accepté apparaissent comme une bonne situation dans les circonstances présentes, mais où le mariage est recommandé s'il y a qq risque d'un manque de continence. Avoir des enfants, bien tenir sa maison (le mot grec *'oikodespotein'* est composé de 2 mots : *'oikos'* = 'maison', et *'despoteô'* = 'être maître') était à cette époque un signe d'une vie de femme stable, qui était un bon exemple vis-à-vis des gens de l'extérieur (le mot traduit par *'adversaire(s)'* est au singulier, et peut se référer aussi bien à des personnes qui critiquerait les chrétiennes qu'à l'adversaire ultime, c.-à-d. Satan). Le v.15 mentionne des gens qui *'se détournent du droit chemin pour suivre Satan'*, faisant sans doute référence à ces veuves frivoles qui se sont éloignées du Christ mentionnées au v.11.

Le v.16 conclut toute cette péricope sur les veuves, pour montrer que le point essentiel mentionné précédemment concerne l'assistance qui doit être réservé à celles qui sont vraiment nécessiteuses, les *vraies* veuves selon les critères décrits ci-dessus (v.5-7). Les plus jeunes sont donc invitées à se remarier ou à vivre leur veuvage dans la consécration à Christ (v.14). Pour les *vraies* veuves, si elles ont des membres de leur famille qui peuvent s'en occuper, c'est bien (cf. v.4 et v.8) sinon c'est à l'Eglise de le faire. → Cette réflexion sur l'assistance due aux veuves pourrait être étendue à toute personne nécessiteuse : si elle de la famille, c'est à elle de s'en occuper, sinon c'est à l'Eglise. Dans nos pays occidentaux, il y a aussi l'Etat qui alloue de nombreuses aides sociales aux personnes dans le besoin, et c'est aussi bien ainsi. Mais cela ne devrait pas dédouaner l'Eglise de jouer pleinement son rôle d'amour du prochain mis en action, puisque émanant directement de l'amour de Dieu pour l'homme (de très nombreux textes bibliques vont dans ce sens, aussi bien de l'AT que du NT).

Les anciens : v.17-25

La péricope des v.17-25 concerne maintenant les responsables d'églises (*'presbuteroi'* en grec, qui a donné 'presbytre', traduit par *'anciens'*, et qui est souvent mis en parallèle avec les *'épiskopoi'* = les 'évêques'). Il a déjà été question des évêques et des diacres au chap.3, avec surtout les critères et les caractéristiques pour le devenir. Ici, il est question d'une manière générale de tous les responsables, ceux *'qui dirigent bien'* (*'proistanaï'* en grec, désignant tout type de direction, le mot français 'présider' étant moins adéquat, car certains 'présidents' n'ont parfois qu'une fonction honorifique, dans un C.A. par ex. ; ici, il s'agit de gens qui dirigent effectivement l'église, on pourrait sans doute extrapoler par les pasteurs, anciens, et diacres d'une église locale). *Bien diriger* (v.17a) sous-entend que certains dirigent l'église peut-être moins bien, ou en tout cas avec moins de zèle, d'enthousiasme ou d'aptitude (mais il n'est ici pas précisé ce que veut dire *'bien diriger'* ; sauf si on considère les déviations citées aux v.19-20 dont apparemment certains se sont portés coupables). Distinction est ensuite faite pour *'ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement'* (v.17b) ; cela sous-entend deux choses : a) prêcher et enseigner est un réel travail, un effort (Bsem a : *'ceux qui se dévouent au ministère astreignant de la prédication et de l'enseignement'*) ; b) pas tous les responsables de l'église prêchent ou enseignent. On se souvient

en effet que la distinction principale entre les caractéristiques des anciens/évêques et des diacres en *I Tm.3 :1-7* et *8-17* est précisément que les anciens doivent pouvoir enseigner - '*capable d'enseigner*', *I Tm.3 :2c* - , ce qui n'est pas spécifié pour les diacres.

Que veut dire '*être jugé digne d'un double honneur*' (*v.17a*) ? (*Ga.6 :6* semble aussi mentionner une certaine rémunération pour les enseignants et prédicateurs dans l'église). Cet honneur semble non seulement un respect en paroles et en attitude, mais sans doute également en terme de rémunération, ou avantage matériel, signe tangible de la reconnaissance des frères et sœurs à l'égard de leur ministère d'enseignement. Pour appuyer cela, l'apôtre cite deux textes (*v.18*) : a) *Dt.25 :4* : '*Tu ne mettras pas de muselière au bœuf qui foule le grain*' (comme en *I Co.9 :9* d'ailleurs), pour établir le droit au 'salaire' pour le serviteur de Dieu comme pour le bœuf à la peine ; b) *Lc.10 :7* : '*L'ouvrier mérite son salaire*', qui est une parole que Jésus avait prononcée en évoquant les prédicateurs de l'Évangile qui avaient droit à être récompensés pour leur ministère.

< Il est aussi intéressant de noter ici que Paul dit, avant de citer ces deux textes : '*L'Écriture déclare*' ; ce qui sous-entend que pour lui, la parole de l'Évangile de Luc est autant considérée parole d'Écriture que celle du Deutéronome ; cela est une 'preuve', si besoin était, de l'inspiration et de l'autorité de toute l'Écriture, Ancien et Nouveau Testament >.

→ Il semble par contre déplacé de s'appuyer sur de tels textes bibliques pour justifier de salaires exorbitants pour les ministres du culte (le double d'autres membres de l'église), comme c'est parfois la pratique dans certaines églises. Néanmoins, ce passage contre-carre aussi l'autre attitude, qui consisterait à dire que puisque le travail est accompli pour le Seigneur, eh bien il doit être fait gratuitement, et donc non rémunéré. Un juste équilibre entre ces deux attitudes est donc à observer pour la vie de l'Église !

Les *v.19-20* n'évoquent pas seulement une éventualité, mais sans doute une situation qui a concrètement existé dans l'église d'Ephèse, puisque l'expression '*ceux qui pèchent*' (*v.20a*) est au participe présent ('il y en a qui pèchent actuellement'). Et la règle, lorsqu'un responsable commet une faute, c'est d'abord de vérifier les accusations, et ne pas se fier à des ragots, des on-dit ou des calomnies ; voilà pourquoi Paul reprend les règles connues depuis l'A.T. pour exercer la justice et la discipline dans l'Église : ne prendre au sérieux que les accusations portées par deux ou trois témoins au moins, selon *Dt.17 :6* ; *19 :15*, et qui est déjà citée en *Mt.18 :16* dans le fameux texte sur la discipline d'église en général, et en *II Co.13 :1*. Nous ne savons pas de quelle faute ce responsable d'église était accusé ; il pourrait s'agir d'une faute d'ordre moral, mais plus certainement (selon le contexte et même la raison d'être essentielle de la rédaction de cette épître à Timothée) une faute d'ordre doctrinal, à savoir que quelqu'un (ou plusieurs) répandait de faux enseignements, voire des hérésies, au sein de l'église d'Ephèse sur laquelle Timothée était institué responsable. Et en ce cas, si cela s'avérait exact après les précautions d'usage (les témoins), eh bien il fallait clairement que Timothée les reprenne devant tous (*v.20b*) (certains ont pensé que le '*tous*' se référait à tous les anciens, mais il est préférable de penser qu'il s'agit de toute la communauté), ceci dans le but, '*afin que cela inspire de la crainte aux autres*' (*v.20c*). Il est question ici de respect des anciens, de respect de la Parole, de sérieux dans la vie de l'Église. Comme le dit un commentateur (Guthrie, p.106), 'l'abus de discipline a souvent conduit à un esprit dur et intolérant, mais la négligence de discipline a démontré un danger presque plus grand'. → Là aussi, l'équilibre et la sagesse sont de mise !

Les derniers versets de cette péricope (*v.21-25*) concernent directement l'attitude et le comportement de Timothée lui-même, dans l'exercice de son ministère. Et Paul use pour

cela d'un vocabulaire très solennel : '*... devant Dieu, devant Jésus-Christ et ses anges*' (v.21a ; *II Tm.4 :1* est semblable, sans toutefois mentionner les anges ; les anges étaient considérés comme veillant sur les hommes, d'où leur mention ici, cf. aussi *Lc.9 :26*). Est-ce que Timothée avait parfois été soit négligeant soit trop dur dans l'exercice de son ministère ? Nous ne le savons pas, mais en tout cas l'avertissement est solennel. Ce qui est en jeu, c'est la justice et l'amour, la fermeté et la compassion. 'Le jugement doit être *'impartial'* (*'sans préjugé, sans parti-pris'*), s'en tenant aux faits reconnus et non à des critiques plus ou moins solides, et *'sans favoritisme'*, sans faire intervenir les questions de personne, de statut, d'affinités, d'intérêt' (Bénétreau, p.246). → Une parole très forte et à-propos pour tout exercice de ministère dans l'Eglise, que ce soit celui de pasteur, ancien, diacre ; à méditer et appliquer ...

La mention de l'imposition des mains (que Timothée ne doit pas faire trop rapidement) s'applique certainement vis-à-vis des responsables de l'église, comme une sorte d'investiture de leur ministère, faite d'une manière solennelle et sérieuse devant Dieu et les hommes. Cela semble sous-entendre que Timothée, en tant que responsable de la communauté d'Ephèse, avait entre autres comme charge d'établir des anciens et des diacres (cf. les caractéristiques pour leur choix en *I Tm.3*), comme Tite était explicitement appelé à le faire (*Tt.2 :5b ss.*). Certes, il est possible que Timothée, dans cette tâche d'établir des anciens par imposition des mains, ait été aidé et accompagné d'un *'collège d'anciens'*, comme il en a lui-même été bénéficiaire quand il a été établi dans le ministère selon *I Tm.4 :14*. L'important, qui est souligné ici, c'est de ne pas agir dans la précipitation (*'N'impose pas trop vite les mains à quelqu'un..., v.22a*), et donc de prendre le temps de l'évaluation des aptitudes et du caractère de la personne pressentie pour exercer une charge de responsable dans la communauté. Car une personne qui établit une autre dans une charge de responsable est en qq sorte responsable ou en tout cas redevable de cette personne, voilà pourquoi il est précisé : *'ne t'associe pas aux péchés d'autrui'* (v.22b), de même que les v.24-25 le soulignent aussi : le facteur *temps* est déterminant et primordial pour reconnaître une investiture de responsable chez une personne.

< Certains ont pensé que ce geste d'imposition des mains à ne pas faire précipitamment concerne la réhabilitation d'anciens ayant fauté, puisqu'il en est fait mention aux versets précédents. Cela est une possibilité de compréhension, mais à mon avis, cette 'règle' de prudence dans l'établissement de responsables ne se limite pas au retour de responsables déficients repentants, mais à l'ensemble des responsables dans l'Eglise >.

Puis, un dernier verset à commenter, dans ce passage, le v.23, où l'apôtre Paul enjoint Timothée à ne pas boire seulement de l'eau, mais aussi un peu de vin. Pourquoi ce conseil à Timothée, et surtout pourquoi ici, inséré au milieu d'avertissements plus fondamentaux concernant les anciens et leurs comportements et pratiques ? Voici la réponse d'Alfred Kuen, qui est assez claire : 'Les interprètes qui cherchent un lien intime entre ce verset et les précédents se trouvent devant un problème épineux, mais la solution se trouve peut-être dans le mot *'pur'* du v.22. Il est possible que l'apôtre ait craint que son injonction : *'garde-toi toi-même pur'* soit interprétée comme exhortation à des pratiques ascétiques et qu'il ait voulu préciser que la 'pureté' n'était pas synonyme d'abstention. Il est possible que Timothée ait eu quelque penchant vers l'ascétisme. Mais il est aussi possible qu'il n'y ait aucun lien avec ce qui précède et que ce conseil soit donné ici parce que l'apôtre se souvient de la faible santé de Timothée et qu'il pense utile d'attirer son attention sur les vertus médicinales du vin' (Kuen, p.636).

1 Timothée 6

Ce chapitre peut être divisé en 7 parties : I. L'apôtre Paul traite du devoir des serviteurs (v. 1-2). II. Les hérétiques et les avarés (v. 3-10). III. Ce que l'homme de Dieu doit chercher (v. 11-12). IV. Un ordre solennel (v. 13-16). V. Un ordre pour les riches (v. 17-19). VI. Un ordre pour Timothée (v. 20-21).

Les serviteurs et leurs maîtres (6.1,2)

> 6.1

En principe dans l'Antiquité gréco-romaine, les esclaves n'étaient considérés comme des êtres humains mais plutôt comme des objets, sans aucun droit, car ils occupaient le plus bas niveau social. À ce temps-là les maîtres et esclaves n'avaient rien à voir entre eux. On peut imaginer superficiellement comment était la vie d'une esclave, ses conditions de vie, etc. D'un côté l'esclave en vivant à marge sans aucun droit, de l'autre côté les maîtres, dans ce cas, non-croyants, avec son sens de supériorité. Par contre avec l'arrivée du l'Évangile, ces deux groupes ont été associés de façon complètement nouvelle au sein de la congrégation, créant ainsi un problème que les apôtres doivent régler (cf. 1 Co 7.21-23 ; Gal 3.28 ; Ép 6.5-9 ; 1 Tm 6.1-2 ; Tt 2.9-10 ; Philémon 10-17 ; 1 Pi 2.18-25).

On constate dans ce premier verset qu'il y avait un manque de respect par les esclaves vers leurs maîtres. C'est pour cela que Paul adresse cette exhortation aux esclaves *qui sont sous le joug* en expliquant qu'ils doivent considérer leurs maîtres (gr. *déspotés*) *comme dignes de tout honneur* « de toute estime ». Est-ce qu'évaluer les qualités du maître en question c'est une raison pour lui donner l'honneur ? Bien sûr que non. Le but c'est ne pas l'aspect social, mais des valeurs spirituelles. Un esclave qui ne respecterait pas son maître provoquerait sans doute des troubles dans la communauté chrétienne, mais surtout, la réputation de Dieu et la foi chrétienne allaient être calomniées « blasphémées ». En tant que croyant les esclaves ne pouvaient pas donner un mauvais témoignage à travers son service ou son comportement afin que le *nom de Dieu et sa doctrine ne soient pas calomniés*.

Si donc les esclaves qui acceptaient la religion chrétienne devenaient insolents et désobéissants envers leurs maîtres, la doctrine (*ou notre enseignement*) du Christ serait compromise, comme s'ils étaient devenus pires qu'ils ne l'étaient avant de recevoir l'évangile. C'est la même pensée de Paul au chapitre 5.8 concernant les relations familiales. Si mes attitudes ne correspondent pas à ma foi je serai pire qu'un non-croyant. Donc, nos attitudes doivent être toujours les meilleurs. L'apôtre Paul attire l'attention pour que si les croyants se conduisent mal, le nom et la doctrine de Dieu risquent d'être blasphémés. Cela c'est une bonne raison de bien se comporter et empêcher ainsi l'occasion que beaucoup cherchent à insulter le beau nom que nous portons (cf. Jac 2.7). En pensent en nos jours, le croyant doit également être conscient qu'il ne sert pas les hommes mais le Seigneur Jésus (cf. Col 3.24 ; Tt 2.10). Dans l'accomplissement de ses devoirs, comme dans son amour du prochain sur son lieu de travail, il doit manifester et honorer en toutes choses notre Dieu (cf. Col 3.17). Nous sommes toujours appelés pour être lumière et sel du monde (cf. Mt 5.13-14) et non ceux qui empêchent quelqu'un à connaître l'Évangile.

> 6.2

Maintenant Paul s'adresse aux esclaves qui avaient des maîtres croyants. Pour eux n'avait pas un problème d'apporter un témoignage du Seigneur dans le monde, mais d'adopter une attitude juste à l'égard de leur frère. Cette deuxième situation soulève un problème spécifique. Pourquoi obéir un « frère » si en Christ nous sommes tous égaux ? (cf. Ga 3.28). Par la foi on peut avoir ici une victoire : trouver dans l'égalité qui nous avons en Christ une raison de non d'être plus négligent dans le travail mais de servir mieux. On peut comprendre que les croyants doivent avoir plus d'application et aussi de sens des responsabilités en son service (cf. Col 3.23).

Le serviteur peut parfois se tromper en pensant qu'il sera traité différemment à cause de sa foi. Ce pseudo privilège ne donne pas le droit d'être négligent dans le travail. En fait, il y a des privilèges, mais le but n'est pas les bénéfices externes, mais les bénéfices et privilèges spirituelles comme de produire de la bénédiction et de la joie chez notre prochain. *Ne faites rien par esprit de rivalité ou par désir d'une gloire sans valeur, mais avec humilité considérez les autres comme supérieurs à vous-mêmes. (Ph 2.3)*

Peut-être qu'un esclave croyant pourrait souhaiter avoir plus de faveurs qu'un esclave incrédule. Mais si cela a été sa pensée n'aurait pas été en accord avec la Parole, et on peut aussi constater un manque d'humilité et bien sûr de mépris de la position du maître. En tant que serviteur de Christ on doit éviter ce type de pensée. Parfois il y a ceux qui abuse ou tire profit des relations spirituelles. Avoir ce comportement, c'est estimer que la piété peut être une source de gain (v. 5). La vraie vie spirituelle se manifeste dans les sentiments chrétiens que nous témoignons envers les non-croyants et nos frères et sœurs. On doit savoir que tout comportement manquant de respect et de soumission déshonore Dieu.

Paul se sent obligé d'avertir les esclaves en exhortant Timothée pour qu'il puisse *enseigner ces choses et recommande-les* à la congrégation.

Les hérétiques et les avarés (6.3-10)

> 6.3

Paul termina par le même groupe de personnes qu'il avait commencé (cf. 1.3-11) : les faux docteurs. On peut réaliser que c'était un problème dont Timothée devait faire face avec courage. Si *quelqu'un* « n'importe qui ou d'où il vient », s'il *enseigne une autre doctrine... Éloigne-toi de tel personne.*

C'est-à-dire, ne marche pas avec eux, est dangereux, l'église peut être contaminée par des maladies. Ils enseignaient de **fausse doctrine** « enseigne des choses différentes », contraire aux *saines paroles de Jésus*. La bonne doctrine honore les *saines paroles de notre Seigneur Jésus*. Il s'agit de l'enseignement de Jésus. Le Christ est le Seigneur, l'autorité première et sa doctrine est vraie (2 Tm 1.13 ; Tt 2.8), elle conduit au salut, ainsi elle ne doit pas être fausse. Donc tout ce qui marche dans la main opposée est faux. En nos jours, on doit faire attention à des idées, des pensées et l'enseignements qui peuvent pénétrer au sein de l'église à travers de quelqu'un. Probablement Paul avait écrit aux Romains en parlant sur le même problème des enseignements hors de la saine doctrine, qui avait le but le propre pensée humaine, comme il a dit : *tels hommes ne servent pas Christ notre Seigneur, mais leur propre ventre.* (Rm 16.17-18). Un enseignement selon la piété est donc celui qui honore Dieu et sa Parole.

> 6.4-5

Ici Paul montre les fruits de ceux qui sont loin de la saine doctrine de Christ. Le verset 4 commence par dénoncer *l'orgueil*, il est « gonflé d'orgueil ». Tous ceux qui ont une haute opinion d'eux-mêmes ou pensent avoir quelque mérite sont enflés d'orgueil. L'orgueil est une source de tout type de maladies, comme des *controverses, querelles de mots, dont naissent les jalousies, les disputes, les calomnies, les discussions violentes entre des hommes à l'intelligence corrompue, privés de la vérité.* (cf. 2 Tm 3.8) « façon de penser », « orientation intérieur », « esprit corrompu » ; cela c'est l'œuvre de Satan (cf. 2 Co 4.4 ; Lc 8.5, 12. Malgré tout ça, il y a ceux que *croient que la piété est une source de profit.* Il faut mettre en garde contre la tentation d'œuvrer pour des gains personnels (cf. 1 Pi 5.2). Alors comment nous protéger et nous préserver de cette maladie ? La réponse c'est la saine doctrine. La foi opère par l'amour, joie, paix, longanimité, bienveillance, bonté, fidélité, douceur, tempérance (cf. Gal 5.6-22). Voilà le médicament, qui doit être absorbé régulièrement pour que la maladie ne progresse pas.

Nous sommes appelés à nous attacher aux saines paroles du Seigneur Jésus qui sont utiles à l'homme tout entier (cf. 2 Tm 3.16). Par contre nous devons nous éloigner des paroles humaines remplis de controverses et des discussions sans fin. *'Mais les folles spéculations, les généalogies, les disputes, les conflits relatifs à la loi, évitez-les, car ils sont nuisibles et sans valeur.'* (Ti 3.9).

> 6.6

Reprenant les termes « piété » et « gain » Paul leur accorda un autre sens, comme il savait si bien le faire, en passant de ce qui était erroné à ce qui était vrai. En fait, **la piété** ne procure pas de gains financiers, mais on peut trouver en elle-même un gain. Il existe un profit majeur, une richesse dans la piété. Dans ce contexte quand on parle sur le *gain* un autre chose est proposé à la piété : **le contentement**. Le terme grec *autarkeias*, signifie littéralement « autosuffisance ». Cette expression implique essentiellement une autosuffisance non pas orgueilleuse, mais celle encouragée par le Saint-Esprit, laquelle provient non de circonstances extérieure et/ou ressources personnelle, mais de la toute suffisance de Dieu. On peut trouver d'autres utilisations du même terme en 2 Co. 9.8 et Ph. 4.11,13. Différemment de la mot « autarcie » en français qui ça veut dire « autosuffisance en soi-même », c'est une attitude d'indépendance par rapport aux choses extérieures.

Donc la piété, ajoutée à cette autosuffisance intérieure qui vient de Dieu est, en fait, **une grande source de gain**. Ici Paul recommande savoir nous contenter de l'essentiel dont on dispose, il va en préciser au verset 8. Nous sommes aussi invités à voir la bonté divine dans l'indispensable que Dieu nous accorde. Le croyant qui vit de cette manière jouit d'une paix profonde, car il sait que son Dieu prend soin de lui, et lui accorde tout selon sa volonté. Est-ce que nous sommes contents avec ce que nous avons ?

> 6.7-8

Le verset 7 présente la raison pour laquelle Paul exhorte au contentement. Il nous rappelle le caractère éphémère et futile des choses qu'il traverse : *Car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous ne pourrions rien emporter*. Ces deux certitudes nous font réfléchir à notre nudité et à notre fragilité, quand nous sommes nés et face à la mort. Le point de vue de Paul s'appuie sur une idée très connue parmi les Juifs et les chrétiens (cf. Job 1.21 ; Ec. 5.15 ; Lc. 12.16-21). Cela nous permet de comprendre que, celui qui possède de choses matérielles, doit en faire usage avec sagesse et surtout libéralité. Conforme Luc 12.21b, qu'est-ce que signifie : « *n'est pas riche pour Dieu* » ?

Est-ce que le fait de n'avoir rien apporté, exclut le désir de vivre dans l'abondance et de conserver les biens ?

Le verset 8 situe « le nécessaire », dont il faut savoir se contenter : **la nourriture et le vêtement**.

Comme tous les êtres humains, les chrétiens ont de ces besoins fondamentaux, et si ces deux sont comblés, le chrétien pieux peut se sentir satisfait (cf. Hé 13.5-6). Paul en savait bien comment (Ph. 4.10-13).

Pour réfléchir, on peut dire que ce texte invite à porter le regard sur la vie humaine à ses deux limites pour faire prendre conscience de la fragilité et de la dépendance en Dieu, de qui on reçoit tout. Dans une société capitaliste et moderne la nourriture et le vêtement ne sont pas suffisants pour se satisfaire, il faut plus, il y a ceux qui essaient de trouver la satisfaction dans les choses futiles ou très chères, mais ils ne trouvent que l'insatisfaction.

> 6.9-10

Maintenant Paul établit un contraste entre la bonne attitude (le contentement) et celle qui y était opposée : le désir de **s'enrichir**. Mais quel est le problème de désir se faire riche ?

(témoin personnel)

Ceux qui ont le désir de s'enrichir, ils sont en danger, un double danger : **l'orgueil** (comme s'ils étaient seuls responsables de leurs succès), et **la confiance** (mise dans leurs biens). Si la richesse devient une préoccupation majeure, les conséquences sont prévisibles : c'est la chute, et est évoqué par deux termes : « la tentation » (*peirasmos*, ici *tentation* plutôt qu'épreuve) et *le piège* (*pagis*, piège pour animaux au départ). Par la suite, la passion de la richesse conduit à des actions condamnables. C'est ce que suggère la fin du verset : désirs « insensés », « stupides », « nuisibles », et « nocifs », qui font du mal. Les résultats sont tragiques, du moins du point de vue de l'Évangile : une immersion, un plongeon (*buthizō*) dans la ruine et la perdition (*olethros* et *apôleia*, pratiquement le même sens).

Cette perte est spirituelle, par rapport à Dieu (Les ruines morales et matérielles ne sont pas exclues).

Jésus a dit en Mc 10.23 : ... *Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu !*

Quelle réponse pouvons-nous donner à la question : Pourquoi est difficile aux riches d'entrer dans le royaume de Dieu ?

La difficulté et le problème se trouvent justement quand ceux qui désirent s'enrichir mettent sa complète confiance dans ce qu'ils ont. Il faut savoir quel est la vraie richesse (cf. Eph 1.3). Se trouve **en Christ** la vraie et **permanente richesse**.

Le verset 10 est direct : **l'amour de l'argent est en effet à la racine de tous les maux**. Ça peut avoir été un proverbe populaire. L'argent n'est pas le problème ; c'est l'amour de l'argent qui est le problème.

L'argent est un instrument, pas un but. Aimer l'argent signifie le mettre en premier et, par conséquent, Dieu est mis de côté (cf. Mt 6.21), si l'argent devient la finalité, il devient un dieu (Mammon, cf. Mt. 6.24 ; Luc 16.9-13 Segond). « Mammon » commence par une majuscule parce qu'il est supposé refléter le titre d'un dieu Syrien de l'argent. L'amour de l'argent peut devenir de l'idolâtrie. Il peut causer des résultats désastreux dans cette vie-ci et dans la vie à venir.

Ainsi ceux qui en étant possédés par l'amour de l'argent, ils **étaient égarés loin de la foi**. La foi ici réfère-t-elle au salut ou à une vie pieuse ? Dans ce contexte-ci les faux docteurs ont abandonné la foi et essayent d'influencer les autres. Cela veut peut-être dire qu'ils étaient tombés dans le piège « fausse spiritualité », et il **se sont infligé eux-mêmes bien des tourments** (litt. « douleurs »), les soucis bien connus de l'homme riche, comme par exemple l'insatisfaction de ne jamais posséder assez. Il y avait un jeune riche qu'il n'a pas su fuir **ces choses** : « [Bon] Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » (cf. Mt. 19.16-22). Il était menotté à sa richesse.

Finalement, on doit réfléchir : Est-ce que l'argent me sert ou est-ce que je le sers ?

Où plaçons-nous notre pleine confiance ?

> 6.11-16

Le verset 11 une exhortation à être saint. Ici Paul s'adressa directement à Timothée.

Paul utilise le titre **homme de Dieu**, c'était un titre fréquent dans l'Ancien Testament qui avait été appliqué à Moïse (cf. Dt. 33.1 ; Jos. 14.6), Elie, Élisée, Samuel, David, et d'autres prophètes anonymes (cf. 1 Sam. 2.27 ; 1 Rois 12.22 ; 13.1). Dans 2 Tim. 3.16,17 il est attribué à tous les croyants remplis de la parole de Dieu. Les faux docteurs n'étaient/sont pas hommes de Dieu ni remplis de la parole de Dieu. Les recommandations de Paul s'appliquent n'est pas seulement à ceux qui occupent une place en vue dans l'Église, mais à tout croyant. **Fuis ces choses**, suppose la vigilance, avoir une conscience de danger qu'il ne faut jamais oublier ni minimiser. En suite Paul énumère les objectifs auxquelles Timothée doit rechercher du l'homme de Dieu pour une vie chrétienne approuvée.

Un **homme de Dieu**, c'est celui qui, dans ce monde, manifeste les caractères du Dieu qu'il connaît et auquel il a le sentiment d'appartenir tout entier. Vivant près de Lui, nourri « de toute parole de Dieu », il a la connaissance de sa pensée et peut ainsi parler et agir de sa part.

Est-ce que le privilège de pouvoir être un homme de Dieu est-il réservé seulement aux chrétiens âgés ?

Paul a dit à Timothée : « Que personne ne méprise ta jeunesse ». Timothée était jeune et peut être appelée **homme de Dieu**. Pour l'homme de Dieu, il convient de fuir tout ce qui est opposé au caractère de Dieu et de poursuivre ce qui Le glorifie.

Comme Timothée dans la qualité d'**homme de Dieu**, nous devons rechercher les vertus personnelles qui ont valeur éternelle et qui sont énumérées par Paul :

- **La justice**, ici droiture, comportement approuvé.
- **La piété**, un homme pieux introduit Dieu dans tous les détails de sa vie, craint de Lui déplaire et se confie en Lui pour tout.
- **La foi**, fidélité, fiabilité, ou encore confiance.
- **L'amour**, 11 fois dans les Pastorales, la relation avec aux autres plutôt que l'amour pour Dieu.
- **La persévérance**, la patience qui surmonte les difficultés (cf. Jac 1.2-4).
- **La douceur**, suppose une grande maîtrise de soi, sérénité, refus des querelles, disposition à pardonner (Ep. 4.29).

Cette liste semble à celle du fruit de l'Esprit (Ga. 5.22, 23) et aussi à celle des qualifications des anciens (1 Ti. 3.1-3). On peut voir dans cette liste comme des objectifs de base pour une vie chrétienne approuvée, pour un **homme de Dieu**.

> 6.12

Combats le beau combat. Le verbe *agônizomai*, « combattre », un engagement physique total, pour la guerre et pour le sport. Paul utilise nombreuses illustrations de jeux du stade (1 Co 9.24ss ; Ph 2.16 ; 3.12-14 ; 2 Tm 2.5 ; 4.7). Ainsi Timothée devait livrer du mieux qu'il pouvait ce combat des plus nobles, le combat pour l'avancement **de la foi**. **À chaque combat on peut grandir dans la foi**. Ainsi nous pourrions être approuvés (Hé. 11.17). D'où je viens, on dit que s'il n'y a pas de combat par rapport à la foi il y a quelque problème avec ma foi.

Comment le *combats le beau combat* s'applique-t-il à nous ? On ne peut pas négocier la vérité. On doit confronter avec la vérité les erreurs du monde qui avance en changeant des valeurs, comme pour la famille, qui est toujours une cible du diable, etc.

Saisir la vie éternelle, cette vie à laquelle la foi en Christ permet de profiter, c'est jouir de toutes ces grâces que Dieu accorde dès maintenant, mais aussi attendre une réalisation plénière. En fait la vie éternelle commence dès le jour où nous sommes devenus une nouvelle créature (cf 2 Co 5.17).

Comment on peut saisir la vie éternelle ici-bas ? Par exemple, on peut profiter des bienfaits qui ont les enfants/rachetés de Dieu.

Paul exhorte Timothée à se rappeler de la **belle confession** qu'il a fait **en présence d'un grand nombre de témoins**. Pour la majorité des commentateurs, la référence est à l'initiation chrétienne de Timothée.

Paul souligne l'excellence des débuts dans la vie chrétienne, ainsi adresse un appel à rester à la hauteur de l'engagement initial. **Est-ce que ça arrive souvent à des chrétiens ? Avec le passage du temps, le feu initial diminue ?**

> 6.13,14

Maintenant Paul utilise un ton ferme pour exhorter Timothée. Mais avant de le faire, il évoque qui l'avait donné l'autorité d'apôtre, ainsi pour s'assurer que le ministère de son collaborateur ne s'éloignerait du droit chemin. Paul s'appuie alors sur l'autorité de Dieu et de Christ et non de sa propre autorité.

> 6.13

« **qui donne la vie à toutes choses** » Dieu est l'origine et la source de toute vie (cf. 1 Tim. 6.16 ; 1.17; 2 Tim. 1.10). Il n'y a pas de vie en dehors de Lui. Le titre de l'Ancien Testament, YHWH, qui vient du verbe « être » en Hébreux (cf. Exode 3.14), est en fait un jeu de mots sur ce même concept. Dieu est le seul qui peut donner et soutenir la vie physique et éternelle.

« et devant Jésus-Christ qui a rendu témoignage par sa belle confession devant Ponce Pilate »

Jésus est appelé le « Témoin Fidèle » (cf. Apoc. 1.5 ; 3.14). Le terme « devant » (*enōpion*) peut signifier (1) « au devant /en face de, » ou (2) « à l'époque/du temps de ». On pourrait penser à son attitude globale tout au long de son ministère (cf. Mt. 27.2; Jean 18.33-37). Devant Pilate, Jésus s'est présenté comme *roi des Juifs*, selon Marc 15.2, et a rendu témoignage à la vérité e sa personne et de son message selon Jean 18.36-37.

> 6.14

« de garder le commandement » On peut comprendre « obéir au commandement », dans le contexte des Pastorales, Timothée est appelé à préserver et protéger le commandement. Et il doit le faire sans tache et sans reproche. Timothée doit garder les enseignements fiables de Paul. Timothée devait, à l'aide de sa propre vie de piété, préserver cet ensemble de vérités. Paul alors lui donne une piste jusqu'à quand il doit tenir ferme, **jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus-Christ**. Dans 2 Tim. 1.10 et Tite 2.11, ce terme (*epiphaneia*) réfère à la première venue de Jésus, mais ici et dans 2 Th. 2.8; 2 Tim. 4.1,8 ; et Tite 2.13, il réfère à sa Seconde Venue. Et quand on parle de la Seconde Venue de Christ, est toujours stimulant, encouragement pour mener une vie Chrétienne.

On peut comprendre aussi que Paul a fait cette mention pour dire à Timothée qu'il devait garder le commandement jusqu'à la fin. Au moment que Dieu a établi. Ça nous donne l'idée de jamais nous reposer. **Est-ce que cette exhortation nous anime aujourd'hui ?**

Paul était convaincu que Christ reviendrait bientôt. Maintenant, vers la fin de son ministère, il exprima qu'il était conscient que Christ pourrait bien revenir, mais ce sera en *son temps*, le temps de Dieu. Dieu est souverain, il décide tout. Cette partie se termine par une doxologie à l'endroit du Dieu qui est la cause et l'objet de tout. Le seul qui règne de toute éternité, et qui habite un lieu où nul ne peut survivre. On ne peut pas s'approcher ou de voir. Un tel Seigneur mérite le plus grand des respects et doit être approché avec la plus grande humilité (cf. Job 42.1-6).

> 6.17-19

Paul avait déjà parlé sur la richesse, et pourquoi il reprend le même sujet ?

Ce nouveau développement ne fait pas partie avec le précédent. La première exhortation était un l'appel au contentement et s'adressait à celui qui a peu et voudrait devenir riche. Et maintenant il y a un autre message, l'appel à générosité et à la libéralité, ils sont pourtant adressés à celui qui a beaucoup : **que faire de sa richesse ?**

« aux riches de ce monde » Le rapport au *monde* annonce déjà la remarque sur la fragilité des possessions matérielles. Les riches de ce monde sont ceux qui profit de sa richesse par l'orgueil et l'ogoïsme. Mais bien sûr qu'on peut trouver des hommes riches de ce monde qui font de bienfaits pour les pauvres par exemple. Que pouvons-nous dire d'eux ? On peut poser de question : Pourquoi ils font ça ? Où est sa confiance par rapport ses biens ?

« ordonne-leur de faire le bien, d'être riches en belles œuvres, de se montrer généreux, prêts à partager. » Il ne fait aucune doute que ces paroles font référence à des paroles semblables Jésus avait prononcés (cf. Mt. 6.19-21 ; Lc. 12.33, 34 ; 18.22). Ainsi les chrétiens riches devaient investir leurs richesses pour l'éternité.

A déjà dit Jim Elliot : « Il n'est pas insensé celui qui donne ce qu'il ne peut garder pour gagner ce qu'il ne peut perdre »

> 6.20,21

Une dernière fois, Paul termine sa lettre en exhortant Timothée à garder le **dépôt** qu'il lui avait confié. Que dépôt Paul est en train de dire ? Correspond à l'ensemble des vérités chrétiennes et qui, d'une

certaine façon était devenu l'objet des attaques sataniques à Éphèse. Paul désire ardemment que Timothée se donne tout entier à la vérité et rejette même les plus subtiles des erreurs doctrinales. Timothée devait éviter **les bavardages profanes e les objections de la pseudo-connaissance**. Paul conclut sa lettre par la simple bénédiction : **Que la grâce soit avec vous**. Le pronom *vous* indique bien que sa lettre serait lue dans plusieurs Églises.

Nous avons la chose plus importante en nous, le message de l'évangile. Dieu nous avons confié, alors nous devons le protéger des attaques sataniques dans ce monde.